



Bulletin Vert



CHF 4.50 · 3 €

Agir pour la planète

**Naturalisations par les urnes:
Non à l'arbitraire**

Les pionniers, c'est nous

Selina Vuichard
Apprentie commerciale



nest

Caisse de pensions écologique et éthique

«S'orienter vers l'avenir! Ne pas épuiser nos ressources! Nos assuré-e-s peuvent compter sur un bon rendement – obtenu en respectant notre environnement.»

Voilà pourquoi nous sommes pionniers – depuis 25 ans.
www.nest-info.ch

pour vos vacances et séminaires
cuisine bio et végétarienne
exploitation écologique



Hôtel-Pension Beau-Site
1927 Chemin sur Martigny

Tél. 027 722 81 64
info@chemin.ch
www.chemin.ch

Walter Rosselli - Traductions

Walter Rosselli - Traductions



+41 79 325 72 07 - wrossell@bluewin.ch
chemin de la tour 19 - CH-1907 saxon

Imprimerie Médecine et Hygiène

Imprimerie Médecine et Hygiène
Régis Chamberlin
Stefania De Cupis
Marion Sartre



Nous sommes à l'opposé des entreprises qui se limitent à imprimer. Pour nous, imprimer c'est participer à la finalisation d'un projet.

Notre développement commercial a été pensé et orienté pour privilégier des clients correspondant à notre savoir-faire.

Ces derniers s'inscrivent dans notre culture relationnelle ce qui implique durabilité et convivialité, construites avec le temps.

46, chemin de la Mousse
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 869 00 11
Fax 022 869 00 10
imprimerie@medhyg.ch



5.50



Bulb-x.com



6.50

Vos ampoules économiques

- 80% d'économie d'électricité
- 8 fois plus de longévité (8000 heures)
- Belles formes en spirale
- Prix imbattables!

➔ www.Bulb-x.com, tél. 076 369 10 81



les vélotouristes logent gratis..!

liste d'hébergements: principe de réciprocité
accès aux listes européennes D, A, F, GB, I
seulement CHF 10.- par an (inscription à tout moment)

vivre l'hospitalité
rencontrer des gens avec les mêmes idées
échanger expériences et tuyaux – faire de nouvelles connaissances
voyages au parfum original

www.velodach.ch r. wehrli, ölberg 9, 8755 ennenda
055 640 26 60 velodach@gmx.ch

OUVERTURE

Agir pour la planète

- 5 **Empreinte écologique et bilan carbone: des outils pour sortir de l'impasse**
Benoît Molineaux, Laurent Cornaglia
- 6 **Compensation de CO₂ au Sud: le marché de la bonne conscience?**
Bénédicte Savary
- 8 **Objectif: neutralité climatique**
Claudia Heberlein
- 9 **L'angoisse du consommateur éthique au moment de l'achat**
Pierre Hauselmann

VOTATIONS FÉDÉRALES

- 11 **Contraire à la démocratie et à l'Etat de droit** Louis Schelbert
- 12 **Comment le Tribunal fédéral imposa l'émancipation des juifs** Josef Lang
- 13 **Les pleins pouvoirs aux caisses maladie?** Yvonne Gilli
- 14 **Ne confondons pas conseillers fédéraux et chiens dangereux** Marc Antoine Messer

POLITIQUE FÉDÉRALE

- 14 **Ruth Genner quitte la présidence des Verts suisses**
Luc Recordon
- 15 **25 ans et un quinquennat couronné de succès**
Hubert Zurkinden
- 16 **Une nouvelle présidence.** Entretien avec Ueli Leuenberger, par Hubert Zurkinden et Gabriela Bader.
Trois questions à Franziska Teuscher et à Aline Trede
- 18 **Chronique parlementaire. Le groupe des Verts sur tous les fronts** Therese Frösch

VALAIS

- 19 **Entre le local et l'international** Grégoire Raboud

TESSIN

- 20 **De rage et d'amour** Sergio Savoia
- 21 **Elections communales tessinoises: les Verts progressent**

NEUCHÂTEL

- 21 **Un œil qui rit (beaucoup), un œil qui pleure (un peu)**
Doris Angst, Blaise Horisberger

GENÈVE RÉGION

- 22 **Un vent de renouveau à Ferney-Voltaire** Christine Franquet
- 23 **Les grandes centrales chaleur-force, une solution «provisoire» dangereuse** Damien Jeannerat

FRIBOURG

- 24 **L'audace comme ferment politique** Marc Antoine Messer
- 25 **«Les Verts fribourgeois vous souhaitent une bonne Saint-Valentin...»** Eva Kleisli

VAUD

- 25 **Une Verte à la municipalité de Morges**
Claudine Dind, Raphaël Mahaim
Hommage à Claire Garin Luc Recordon

PORTRAIT

- 26 **Gabriela Bader, témoin privilégié de la croissance des Verts**
Sandrine Burger

LECTURES

- 27 **Monsanto: âmes sensibles s'abstenir** Grégoire Raboud

TOUR DE SUISSE

- 28 **Thurgovie, pays du cidre et des énergies renouvelables**
Isabella Stäheli-Tobler

FEUILLETON

- 30 **Nous sommes des produits médiatiques** Luc Recordon

- 30 **Impressum**
- 31 **Abonnements**

Le moment pour agir

Souvenons-nous, c'était il y a six mois à peine: presque tous les partis politiques du pays parlaient d'environnement, de réchauffement climatique, d'économies d'énergie et proposaient leurs solutions. Certaines empruntées au catalogue vert. Ah oui, c'est vrai, on était à ce moment-là en pleine campagne électorale! Leurs plateformes électorales verdissaient et leurs orateurs se gargarisaient en vert et contre nous. De ce vert éclatant affiché avant le 21 octobre sur papier glacé, il ne reste aujourd'hui souvent que la pâleur honteuse des promesses non tenues envers les électrices et les électeurs.

Pourtant, la situation ne s'est pas améliorée. Le réchauffement climatique s'accélère d'une manière dramatique. La crise alimentaire commence à provoquer les révoltes des damnés de la faim. Les Verts le clament haut et fort depuis toujours: que la planète va à la dérive si la politique ne change pas de cap, qu'un autre développement doit remplacer l'actuel qui détruit notre planète et ceux qui y vivent. Le développement durable qui lie étroitement l'environnement, l'économie et le social doit devenir le fil vert de conduite partout dans le monde et évidemment aussi en Suisse.

Penser globalement et agir localement doit signifier pour nous un engagement très concret aux niveaux national, cantonal et communal. Chercher les alliances les plus larges possible avec d'autres forces politiques pour sauver la planète sur la base de propositions précises. Les Verts sont prêts à agir avec toutes les forces politiques qui prennent au sérieux les exigences du développement durable.

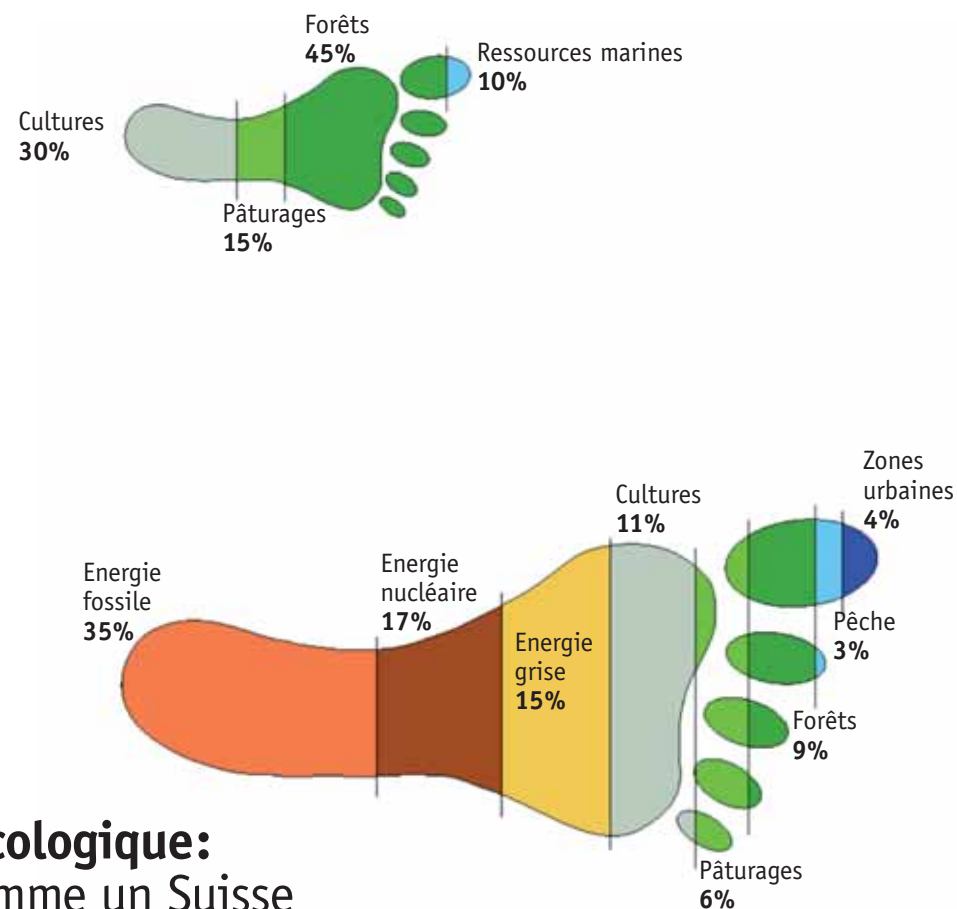
Nous avons un énorme travail à accomplir. Au vu des enjeux planétaires, notre action est plus nécessaire que jamais.



Ueli Leuenberger
Conseiller national GE
Président des Verts suisses

Aujourd'hui, il n'y a plus grand monde pour contester que notre mode de vie n'est pas durable et que notre consommation des ressources de la planète est insoutenable. Mais, collectivement et individuellement, le passage à l'acte pour réduire notre empreinte écologique et améliorer notre bilan carbone est difficile. Le dossier de ce numéro du *Bulletin Vert* se penche sur quelques démarches entreprises pour **faire face aux enjeux environnementaux, à l'échelle mondiale, nationale, locale et individuelle**. Le commerce des émissions de gaz à effet de serre, un nouveau produit financier plein d'attraits, suscite bien des interrogations. Alors qu'en Suisse on ne veut surtout pas brusquer les milieux économiques, des Etats, des villes grandes et petites se fixent l'objectif très ambitieux de la neutralité climatique. Et de plus en plus de consommatrices et consommateurs sont prêts à prendre leurs responsabilités, à condition de s'y retrouver dans la jungle des labels.

Biocapacité: ce que nous offre la nature (1,8 hectare/habitant)



Empreinte écologique: ce que consomme un Suisse (4,7 hectares/habitant)

Empreinte écologique et bilan carbone : des outils pour sortir de l'impasse

Aujourd'hui, rares sont les entreprises ou collectivités publiques qui ne se targuent pas de s'engager au nom du développement durable. Tous les partis politiques l'intègrent dans leur programme. Certains observateurs du marché parlent même d'« indigestion durable ». **Malgré ces engagements affichés, la planète est de plus en plus malade.** Le nombre et la gravité des symptômes ne cessent de croître. Sommes-nous dans une impasse?

Imaginons un panneau de signalisation à l'entrée d'une agglomération: « Une vitesse adaptée pour votre véhicule est une vitesse qui répond à vos besoins sans compromettre la possibilité, pour les habitants de cette agglomération, de pouvoir répondre aux leurs ». Saurions-nous comment rouler sans autre indication? Et pour le développement durable, existe-t-il des indicateurs pour nous aider à sortir de l'impasse?

La nature nous fournit des ressources renouvelables que l'on peut comparer à un revenu annuel, ainsi que des ressources non renouvelables que l'on peut comparer à un capital d'économies. Si nous dépensons plus que nos revenus, il nous faudra puiser dans nos économies. Dans le cas des ressources naturelles, on ne connaît ni nos revenus, ni nos dépenses, ni nos économies... comment allons-nous gérer notre budget? N'est-ce pas le principal enjeu du développement durable, de trouver comment parvenir à un équilibre entre renouvellement et consommation des ressources naturelles?¹

L'empreinte écologique est une estimation de nos dépenses en ressources naturelles. La biocapacité représente nos revenus renouvelables. L'unité de référence est l'« hectare global » qui se répartit entre les cultures, les pâturages, les forêts et les ressources marines (voir l'image ci-contre). Avec ces outils, nous pouvons estimer dans quelle mesure une population vit au-delà (ou en deçà) de ce que peut fournir la nature.

Au niveau suisse, nous pouvons « emprunter » des ressources sur d'autres territoires, ce qui nous permet de dépenser environ trois fois plus que nos revenus si ceux-ci étaient équitablement répartis entre tous les habitants de la planète. Au niveau mondial, le dépassement est d'environ 25%. Impossible par contre d'emprunter des ressources sur d'autres planètes, nous devons donc puiser dans

notre capital naturel. Changement climatique et raréfaction des ressources en sont autant de signes tangibles. Arrivés à un certain stade, nous risquons la banqueroute écologique.

Le bilan carbone permet de se focaliser sur notre consommation d'énergie fossile, soit environ 80% de notre consommation totale. Réduire notre consommation d'énergie fossile et ses émissions de gaz à effet de serre représente en effet le principal défi à relever pour réduire notre empreinte écologique. Le bilan carbone sert à calculer les émissions de gaz à effet de serre répartis selon les activités d'une entreprise ou d'une collectivité. A noter qu'un bilan carbone complet intègre combustibles, carburants et énergie grise liée au cycle de vie des produits. Un bilan carbone peut soit se focaliser sur les activités d'une entreprise ou d'une administration communale, soit privilégier une démarche territoriale (incluant les entreprises, l'agriculture, les transports et la consommation des ménages sur la commune). Grâce au diagnostic et aux simulations, il fournit un outil adapté à l'échelle locale qui permet d'élaborer les meilleures stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réaliser un bilan carbone et une estimation de l'empreinte écologique à l'échelle d'une commune peuvent s'inscrire dans le cadre d'un plan directeur communal sur l'énergie. A la suite de cet exercice, des mesures d'économies ou de substitution pourront être proposées en intégrant la participation des acteurs concernés. De plus, ce sont de puissants outils de communication pour sensibiliser les employés et les habitants. Quelle utilisation d'énergie souhaitons-nous dans 10 ans? Comment se désengager des énergies fossiles?

Pour terminer, rappelons que ces outils sont développés avec le seul but d'aider tous les êtres humains à vivre dans les

meilleures conditions possibles sur notre seule planète. Réduire notre empreinte au niveau mondial est une question de survie pour les sociétés humaines. Réduire l'empreinte au niveau d'une commune, c'est lui donner les meilleures chances de pouvoir répondre harmonieusement aux besoins de sa population dans un monde aux limites de plus en plus exigües.



Benoît Molineaux Laurent Cornaglia

Directeurs, respectivement, de l'association **agir21** et du bureau d'études **maneco**, Benoît Molineaux et Laurent Cornaglia réalisent des bilans carbone et analyses d'empreinte écologique à l'échelle d'un canton ou d'une commune.

Pour en savoir plus

www.agir21.org

www.maneco.ch

¹ L'article 73 de la Constitution fédérale sur le développement durable reprend exactement cette problématique: « La Confédération et les cantons œuvrent à l'établissement d'un équilibre durable entre la nature, en particulier sa capacité de renouvellement, et son utilisation par l'être humain. »

Compensation de CO₂ au Sud: le marché de la bonne conscience?

En Suisse, les entreprises très gourmandes en combustible fossile peuvent être exemptées de la taxe sur le CO₂, à condition de s'engager à réduire leurs émissions polluantes par d'autres moyens. Il leur est notamment possible de les compenser sur le marché mondial du carbone. C'est sur ce marché que la Fondation pour le centime climatique investit les montants qu'elle prélève sur le prix des carburants. Les nouvelles centrales à gaz auront quant à elles la possibilité de compenser jusqu'à 30% de leurs émissions à l'étranger. Les Verts se sont opposés à cette disposition, qu'ils jugent bien trop permissive. Doit-on pour autant renoncer à la compensation des gaz à effet de serre, qui se fait principalement dans les pays du Sud? **Retour sur un mécanisme complexe qui connaît quelques ratés.**

Mis en place par Kyoto pour aider les pays industrialisés à atteindre leurs objectifs climatiques sans révoquer l'ensemble de leurs moyens de production, le commerce des droits d'émissions fonctionne comme une grande bourse aux «permis de polluer». Les entreprises qui rejettent plus de CO₂ que la législation ne les en autorise peuvent acheter des crédits auprès de celles dont les émissions sont restées en deçà des valeurs limites. A chaque tonne de carbone qu'une entreprise n'aura pas rejetée dans l'atmosphère correspond un certificat, que celle-ci pourra monnayer en fonction de l'offre et de la demande. Les entreprises qui réduisent leur consommation d'énergie fossile en investissant dans des technologies propres sont à terme gagnantes puisque la vente des certificats leur rapporte des bénéfices. Cet attrait financier est le principal atout du système.

Selon cette logique, il est beaucoup plus économique de produire des certificats dans les pays en développement, où la réduction des émissions coûte jusqu'à cinq fois moins cher. On sait que l'industrialisation massive de ces pays sur le modèle qui a prévalu jusqu'ici au Nord aura des conséquences fatales pour l'atmosphère. Créé en 2004, un instrument appelé *Clean Development Mechanism* (CDM) et piloté par la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), permet à des capitaux privés de financer des projets censés éviter ce scénario-catastrophe tout en générant de précieux certificats, revendus ensuite avec profit aux industries du Nord.

Pour que les projets CDM contribuent effectivement à faire baisser les émissions, il faut pouvoir prouver qu'ils n'ont pu être concrétisés que grâce à l'argent

des certificats. C'est ce qu'on appelle le principe d'*additionnalité*. Si la construction d'une centrale à charbon est plus rentable qu'une éolienne, il y a fort à parier que dans un contexte économique tendu et en l'absence de toute subvention, la seconde solution n'a guère de chances de voir le jour. En injectant les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une technologie propre, l'entreprise qui achète les certificats aura donc bel et bien contribué à réduire les émissions de CO₂ au niveau mondial. Par contre, si d'autres sources de financement sont disponibles, son intervention est inutile et ne lui donne donc aucun droit de polluer davantage. Un second principe, tout aussi important, est bien évidemment la *durabilité* des projets, qui ne doivent pas avoir d'impact négatif sur l'environnement et être réalisés en accord avec les populations concernées. En vertu d'un troisième principe, la *supplémentarité*, les certificats en provenance du sud ne peuvent être utilisés pour compenser plus de la moitié du CO₂ excédentaire des pays industrialisés. Instrument commode et bon marché, le CDM ne doit pas les dispenser d'une politique énergétique efficace pour réduire leurs émissions chez eux.

Force est de constater le succès du dispositif, dans lequel se sont engouffrés les investisseurs, Banque mondiale en tête. On vient de dépasser la barre des 1000 projets enregistrés par le Comité exécutif du CDM depuis 2004, et près de 2000 sont actuellement en cours de développement. Installations hydro-électriques, capteurs de méthane, énergie éolienne, mesures d'efficacité énergétique, la CCNUCC estime qu'1,8 milliard de tonnes de gaz à effet de serre pourraient être économisés grâce au CDM d'ici à 2012. En tout, ce sont près de 30 milliards de dollars qui

ont été versés dans ce business en plein essor.

Une manne pour le développement durable? Et bien, pas exactement. Si les opérateurs financiers se frottent les mains, les défenseurs de l'environnement ne peuvent malheureusement que déchanter. Le bilan du CDM est entaché de graves dysfonctionnements, qu'il est urgent de corriger pour sauver la crédibilité de l'instrument. Il faut savoir que l'*additionnalité* des projets est très difficile à prouver, puisqu'elle se calcule à partir d'un scénario fictif – ce qui se serait passé *sans* l'investissement du CDM. Il ne peut donc s'agir que d'une estimation, fondée sur des probabilités, et les données sont aisément manipulables. Les experts estiment que près de 40% des projets CDM ne sont pas additionnels. De même, la quantité d'émissions évitée demeure impossible à vérifier. En gonflant les chiffres, des développeurs peu scrupuleux inondent le marché de certificats bidon.

Les projets «*end-of-pipe*», qui se bornent à corriger les effets nocifs des industries ultra-polluantes, sont quant à eux carrément contre-productifs, car ils dispensent les Etats partenaires d'adopter une législation contraignante. L'installation de brûleurs à HFC-23 représente près de 30% de tous les certificats émis. Le HFC-23 est le sous-produit d'un gaz réfrigérant interdit dans les pays occidentaux car il détruit la couche d'ozone, mais toujours fabriqué en Chine. Si le HFC-23 est 11700 fois plus nocif que le CO₂, sa destruction ne nécessite en revanche qu'un appareillage bon marché et génère donc une quantité disproportionnée de certificats. A tel point que leur commerce est devenu plus rentable que la vente du gaz réfrigérant lui-même, encourageant la production à grande échelle d'une substance



photo-libre.fr

elle-même toxique. Depuis, la supercherie a été découverte et les brûleurs de HFC-23 ne sont plus éligibles pour l'obtention de certificats. Si le gouvernement chinois les rendait obligatoires, les entreprises seraient forcées d'y consacrer une partie de leur budget ou de se tourner vers une activité moins polluante...

Il s'agit certes d'un cas extrême, mais la durabilité est la pierre d'achoppement de bien d'autres projets, notamment les grandes installations hydro-électriques, qui bouleversent les écosystèmes et débouchent sur des expulsions forcées. Egalement contestables, les fameux «puits de carbone», vastes plantations d'arbres visant à stocker le CO₂, qui nuisent à la biodiversité et ne font que repousser le problème dans le temps – quand elles ne sont pas réalisées avec des OGM!

Comme développer un projet coûte cher et nécessite un haut degré de qualifi-

cation, l'outil CDM reste peu accessible aux communautés concernées et ne favorise pas une approche réellement participative – pourtant condition essentielle d'un développement durable. Le gros des projets est du reste très inégalement réparti à la surface du globe. La Chine se taille la part du lion, avec près de la moitié des projets, suivie de l'Inde et du Brésil. L'Afrique sub-saharienne en abrite moins de 1%. Plutôt que d'aller vers ceux qui en ont besoin, il semble que les bénéfices du CDM soient pour l'instant principalement redirigés vers les grandes entreprises multinationales, qui, ironie du système, sont également dévoreuses d'énergie fossile.

Comme on le voit, les compensations de CO₂ sont loin d'être la panacée. Un constat finalement salutaire, puisqu'il incite à militer en faveur des mesures domestiques. Les pays industrialisés doivent

parvenir à réduire leurs émissions de 60 à 80% d'ici à 2050 et cet effort titanesque ne pourra jamais être accompli sans traiter la racine du mal – qui se trouve chez eux. Une mutation en profondeur est nécessaire pour rendre leur économie moins dépendante du pétrole, et les alternatives sont à développer sans attendre.

Il n'en reste pas moins qu'un potentiel de réduction existe au Sud, vers lequel affluent technologie et capitaux. Le système est perfectible, et il peut fonctionner, à condition d'être très strictement encadré. La certification est pour l'instant l'un des points faibles du CDM, car les validateurs sont rémunérés directement par les développeurs de projets, ce qui donne évidemment lieu à des conflits d'intérêt. L'ONU devrait prendre en charge ce volet afin d'assurer l'impartialité du contrôle, notamment pour garantir que les projets sont additionnels et que leur objectif de réduction n'est pas surfait. En attendant, pour compenser la présence sur le marché de certificats frauduleux, la législation devrait en exiger deux fois plus pour compenser une quantité donnée de CO₂. Pour que des projets manifestement anti-écologiques comme celui des HCF-23 ne pourrissent pas le système, un label est indispensable. C'est le rôle que joue le *Gold Standard*, créé par le WWF et une cinquantaine d'autres organisations environnementales, qui distingue les projets satisfaisant en tous points aux critères du développement durable. Il devrait être rendu obligatoire pour tous les certificats servant à compenser le CO₂ émis en Suisse. Enfin, pour que l'argent de la compensation soit réparti de façon équitable et serve réellement les populations défavorisées, il est important qu'une coopération s'instaure entre les acteurs de l'environnement et ceux du développement. Une coalition d'agences des Nations Unies a ainsi lancé le «Cadre de Nairobi», qui développe des stratégies pour assurer à l'Afrique sa part d'investissements verts. Une initiative à suivre. De mécanisme purement commercial permettant aux pollueurs d'éviter de prendre leurs responsabilités, les compensations pourraient-elles devenir un moyen pour eux de payer leur dette envers ceux qui pâtissent déjà du réchauffement climatique? Il est permis de rêver...



Bénédicte Savary
Collaboratrice parlementaire
de Luc Recordon

Objectif: neutralité climatique

Les grandes surfaces font la promotion de produits respectueux de l'environnement – ou «*eco-friendly*» –, les gouvernements s'engagent à réduire leurs émissions de CO₂ et les individus se sentent mieux lorsqu'on leur offre la possibilité de compenser les gaz à effet de serre produits par leur vol low-cost du week-end. C'est dans ce contexte qu'est apparue la notion de «neutralité climatique». Neutralité climatique signifie **réduire et compenser l'impact de nos actions sur le climat à l'échelle mondiale.**

La plupart des politiciens suisses se contentent de mesurètes symboliques et se cachent derrière le refrain «*On ne peut pas aller de l'avant sans le reste de l'Europe, si les autres ne suivent pas, nous serons pénalisés sur le marché international*», se pliant sans effort aux vœux des milieux économiques qui n'acceptent que les mesures volontaires, à l'instar du centime climatique et à l'exception notable de la taxe CO₂ sur les combustibles, et ne cessent de brandir le spectre des effets négatifs sur l'emploi. Pendant ce temps, d'autres pays vont de l'avant et déclarent leur volonté d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2030, 2050 ou autre date cible. Même les Nations Unies, qui ne se sont jamais particulièrement distinguées par leur approche innovante et leurs réponses rapides, ont adopté une stratégie de *neutralité climatique*.

Aujourd'hui, de nombreuses collectivités publiques, à l'échelle locale et nationale, sont prêtes à investir pour la neutralité climatique. Elles ont certainement été convaincues par le fameux rapport Stern, qui affirme que les coûts du réchauffement climatique dépasseront de loin les investissements d'aujourd'hui pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Il ne s'agit pas ici de faire une analyse critique de cas, mais plutôt de montrer ce qui peut être fait quand la volonté politique est là. On peut certes contester certaines méthodes telles que le stockage de carbone, mais il faut souligner qu'ailleurs, il y a des élus qui savent prendre leurs responsabilités au lieu de jouer à l'autruche et de continuer comme si de rien n'était, comme si on avait le temps. Voici un petit tour d'horizon.

La Norvège, qui dépend économiquement de l'exploration pétrolière et gazière, s'est engagée pour la neutralité climatique d'ici 2030. Elle investira chaque année 550 millions de dollars pour freiner la déforestation et la dégradation des sols dans les pays en voie de développement – la déforestation représente en effet environ 20% du total des émissions de gaz à effet de serre –, mais a décidé dans le même temps que les deux tiers des réductions



d'émissions devront être réalisés dans le pays même, ce qui inclut la capacité d'absorption de la forêt norvégienne. Un autre grand potentiel de réduction réside dans le captage et le stockage de CO₂ dans les champs pétroliers off-shore. Cette technique, encore au stade de l'expérimentation, est toutefois controversée. Le gouvernement a annoncé qu'il investirait 13 millions de dollars supplémentaires cette année dans la recherche sur les énergies renouvelables et le stockage de carbone, et que les fonds de recherche augmenteraient jusqu'à un montant d'au moins 600 millions en 2010.

L'Islande a également annoncé son engagement pour la neutralité climatique, avec un plan pour réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre de 75% à l'horizon 2050. Aujourd'hui, les trois quarts de la production d'énergie est d'origine géothermique ou hydro-électrique. Celles et ceux qui achètent des véhicules plus

respectueux de l'environnement, fonctionnant au méthane, à l'hydrogène, à l'électricité ou grâce à des technologies hybrides, bénéficient de taxes réduites. L'Islande envisage aussi d'équiper sa flotte de pêche de systèmes de propulsion plus écologiques. La stratégie de ce pays comprend aussi la capture du méthane des décharges et une meilleure gestion et une amélioration des sols, des marais et des forêts pour «séquestrer» le carbone et réduire les émissions.

A une échelle plus locale, la ville de Vancouver a pris diverses mesures pour atteindre la neutralité climatique: tous les bâtiments nouveaux devront respecter une norme zéro CO₂ d'ici 2030 et la communauté toute entière devra réduire de 80% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. La ville s'est aussi donné un objectif de neutralité climatique pour ses propres activités d'ici 2012, notamment à travers l'assainissement des bâtiments

publics et l'utilisation de véhicules plus efficaces fonctionnant aux énergies renouvelables.

Växjö fait partie d'une initiative de la région suédoise de Kronoberg visant à se passer d'énergies fossiles d'ici 2050. En 2006, cette ville a adopté un nouveau programme environnemental, qui envisage entre autres une réduction d'au moins 50% des émissions par habitant d'ici 2010 et d'au moins 70% d'ici 2025. Il s'agit également de réduire d'au moins 20% la consommation d'électricité par habitant d'ici 2015 et d'augmenter l'usage du vélo, dans le même temps et dans les mêmes proportions. Quelle ville romande s'est donné de tels objectifs?

Partout dans le monde, on trouve des programmes, peut-être moins complets, mais tout aussi innovants pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'Afrique du Sud installe sur une grande échelle un système de signalisation routière fonctionnant à l'énergie solaire, qui permet de surcroît d'augmenter la sécurité dans les zones où l'électricité est rare et où c'est le chaos dans les rues quand elle vient à manquer.

Nagpur, une importante ville du centre de l'Inde, avec une population de 2,12 millions d'habitants, est en train de promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, par exemple à travers un règlement qui exige que tous les immeubles résidentiels de plus de 1500 m² de surface habitable soient dotés d'installations solaires pour le chauffage de l'eau, ceci en échange d'une réduction de 10% de la taxe immobilière.

Petropolis, une ville brésilienne d'environ 300 000 habitants près de Rio de Janeiro, soutient l'installation de digesteurs de biogas. Alimentés par des déchets agricoles et du fumier, mais aussi par les eaux usées, ces digesteurs produisent du gaz qui peut être utilisé pour la cuisine et l'éclairage.

Ce ne sont que quelques-uns d'un nombre croissant d'exemples autour du monde. Quand nos autorités se décideront-elles à les suivre et à faire preuve à leur tour de créativité?



Claudia Heberlein

Conseillère municipale, Ville de Genève

Pour en savoir plus

www.climateneutral.unep.org

L'angoisse du consommateur éthique au moment de l'achat

Me voici, consommateur moyen, conscient de la qualité et du coût, mais aussi de la dimension éthique des produits que j'achète, devant l'étalage de bananes de mon supermarché habituel. Je suis prêt à dépenser un peu plus – mais pas trop! – pour des fruits qui ont été produits dans le respect des gens et de l'environnement.

Comme rien ne distingue une banane éthique d'une autre, je dois faire confiance au label apposé sur la peau. Je me retrouve face à des bananes labellisées *Max Havelaar*, *bio* ou *Rainforest Alliance*. Que choisir? Cette question est le point de départ d'une démarche qui va s'avérer à chaque étape plus compliquée.

Le premier élément de réflexion est de se demander si les différents labels sont l'expression d'exigences plus ou moins élevées autour d'un même objectif ou s'ils expriment des concepts distincts. Dans l'exemple des bananes, les trois labels dénotent des priorités différentes. Le commerce équitable (*Max Havelaar*) privilégie les relations entre les petits producteurs du Sud et les commerçants du Nord. Les critères d'attribution du label se fondent principalement sur une répartition des revenus aussi démocratique que possible, à l'intérieur de l'organisation de producteurs concernés (par exemple une coopérative) et avec des prix supérieurs à ceux du marché traditionnel. Le développement durable (*Rainforest Alliance*) cherche à atteindre une protection de la biodiversité et un développement de la région autour de l'organisation certifiée. Il n'impose pas de prix minimaux, bien qu'une plus-value soit en réalité payée, et tolère certains produits chimiques, tout comme le commerce équitable. Le *bio* (*Bourgeon*, *Bio Engagement*, etc.) se préoccupe essentiellement de l'absence de produits chimiques. Tous trois ont cependant des points communs, comme l'exclusion des organismes génétiquement modifiés et le respect des droits de base des travailleurs.

Le premier critère de choix doit donc être de savoir ce qui est le plus important pour soi. Est-ce consommer des produits

exempts de substances chimiques, favoriser des communautés de producteurs ou promouvoir un développement durable local? Les trois options sont parfaitement légitimes et personne ne peut faire ce choix pour autrui. Mais il faut une information simple, actualisée, transparente et indépendante. Malheureusement, celle-ci n'existe pas.

Qu'en est-il quand plusieurs labels présentent les mêmes priorités, comme le bio dans l'agroalimentaire ou la gestion forestière responsable? Il y a lieu de les comparer et à cet égard des instruments tels que les guides du WWF pour les labels alimentaires et non alimentaires sont a priori fort utiles. Le site *labelinfo.ch*, qui n'existe malheureusement qu'en allemand, reprend cette information et la rend accessible par le biais d'un moteur de recherche. Le consommateur averti doit néanmoins garder à l'esprit que les critères utilisés ne correspondent pas forcément à ses propres priorités et ignorent fondamentalement que les messages des labels ne sont pas tous identiques. Toutefois, malgré leurs limites, ces deux outils sont une aide utile pour le consommateur qui a identifié ses priorités, entre les labels qui améliorent les conditions sur le terrain et ceux qui ne sont qu'un miroir aux alouettes. Car à n'en pas douter, de nombreux labels se contentent de présenter sous un jour favorable des pratiques usuelles et souvent néfastes.

A ce stade, on peut se demander s'il serait pas plus simple pour les consommateurs et les valeurs sociales et environnementales qu'ils veulent promouvoir par leurs décisions d'achat, de simplement privilégier la consommation de proximité. Indéniablement, si les produits parcourent des distances plus courtes, l'impact de ces déplacements sur le climat doit être moindre. Et du côté social,

les choses doivent être « moins pires » ici, et en Europe en général, qu'ailleurs dans le monde. Mais est-ce aussi simple? L'année passée, le gouvernement de Grande-Bretagne appelait, au nom de la solidarité et d'émissions de carbone réduites, à acheter des fleurs en provenance du Kenya plutôt que des Pays-Bas. Les premières voyageant par avion sur une grande distance alors que les secondes sont expédiées par voie de surface sur une distance nettement plus courte, cette recommandation paraît à rebours du bon sens. En fait, l'analyse du cycle de vie – du berceau à la tombe – de ces fleurs montre que l'usage abondant d'engrais et serres chauffées en Europe crée un bilan favorable aux fleurs africaines. La consommation de proximité n'est donc pas systématiquement la meilleure approche, à moins que notre objectif tout à fait légitime soit de favoriser sciemment l'économie locale. Cela ne contribuera toutefois pas au développement au Kenya. Et qui connaît l'impact social et environnemental d'une population plus ou moins pauvre au Kenya? De nouveau le *consommateur* est confronté à un choix qui le renvoie à ses valeurs personnelles.

En fin de compte, la question essentielle devant tant d'incertitude est peut-être: « Vaut-il la peine de faire attention aux labels? Introduisent-ils des changements positifs? » La réponse est claire, du moins en ce qui concerne les meilleurs d'entre eux: il est démontré qu'ils font une grande différence.

L'exemple du *Forest Stewardship Council* (FSC) est éloquent: en mars dernier, le cap de 100 millions d'hectares de forêts certifiés a été passé. Ce qui signifie qu'en quinze ans, au moins 10 millions d'hectares de forêts qui, normalement, auraient été exploités, ont été protégés. Ce chiffre, qui représente près de deux fois et demi la superficie de la Suisse, est de loin supérieur à ce qui a pu être obtenu dans la même période par d'autres mécanismes et justifie à lui seul que le consommateur responsable – ou éthique – fasse confiance aux « bons » labels.

Mais quels sont les « bons » labels? En l'absence d'informations totalement fiables pour répondre à cette question, on peut néanmoins donner quelques indications. Dans la mesure du possible, le label, même s'il est suisse, devrait appartenir à un système international. Par exemple, Max Havelaar Suisse appartient au système de FLO (*Fairtrade Labelling Organizations*), le Bourgeon de Bio Suisse appartient à IFOAM (*International Federation of Organic Agriculture Movements*). Le FSC, le MSC (*Marine Stewardship Council*) et *Rainforest Alliance* sont eux-mêmes internationaux. Encore mieux, le système international devrait lui-même faire partie de ISEAL (*International Social*

and Environmental Accreditation and Labelling Alliance), qui réunit les labels les plus réputés et s'efforce d'améliorer leur performance. Tous les labels cités ci-dessus en sont membres. Cette logique s'applique aussi aux labels appartenant à une marque commerciale: à cause du manque d'indépendance, on préférera ceux qui font référence à un système qui correspond aux critères ci-dessus. Par exemple, le label Bio de Migros, qui se contente d'appliquer les normes suisses et européennes, est moins exigeant que celui de Coop, qui se réfère au Bourgeon de Bio Suisse.

Il y a en matière de labels un manque de clarté évident et on peut se demander à qui il incomberait de combler cette lacune. Pas à des organisations qui ont un agenda spécifique, comme les ONG environnementales et/ou sociales ou les partis politiques, aussi honorable cet agenda soit-il. Le gouvernement est sujet à des pressions politiques et chaque fois qu'il s'engage dans cette voie, il essaie de ménager la chèvre et le chou, mettant tous les labels dans le même panier. Restent les organisations de consommateurs, mais en ont-elles les moyens? En fait, il y a peut-être un rôle pour chacun. Les ONG peuvent présenter un point de vue informé quand il s'agit de juger un impact positif sur le terrain. Les partis politiques peuvent pousser l'agenda de la labellisation éthique comme un outil important de développement durable et le gouvernement peut fournir aux organisations de consommateurs les moyens de gérer l'information dans ce domaine complexe.



Pierre Hauselmann

Pierre Hauselmann est directeur associé de Pi Environmental Consulting, expert international en matière de labels et de mécanismes de marché pour stimuler le développement durable. Membre fondateur du *Forest Stewardship Council* (FSC). Membre du comité directeur de l'Union pour le BioCommerce éthique (UEBT, *Union for Ethical BioTrade*)

Pour en savoir plus

www.wwf.ch

www.labelinfo.ch

du 1^{er} juin 2008

Contraire à la démocratie et à l'Etat de droit

L'initiative de l'UDC « pour des naturalisations démocratiques » est contraire aux intérêts tant du pays que de sa population. Elle viole des principes élémentaires d'un Etat de droit. **Les Verts refusent l'arbitraire et la discrimination. C'est pourquoi ils refusent cette initiative populiste.**

Le titre de l'initiative sur laquelle le peuple est amené à se prononcer le 1^{er} juin prête à confusion. Ce texte ne se contente pas de violer les principes d'un Etat de droit, il foule la démocratie aux pieds. Il prévoit que « *le corps électoral de chaque commune arrête dans le règlement communal l'organe qui accorde le droit de cité communal. Les décisions de cet organe sur l'octroi du droit de cité communal sont définitives.* »

Cela signifie que les naturalisations par les urnes seraient à nouveau possibles et que le droit de connaître les raisons d'un refus serait supprimé. C'est la porte ouverte à l'arbitraire et à la discrimination. Et c'est totalement contraire à notre or-

ganisation juridique, à notre sens de la justice et aux règles juridiques internationales. La Constitution fédérale, le pacte réglant des droits civiques et politiques ainsi que la Convention européenne des droits humains exigent que les procédures de naturalisations soient justes et équitables, comme c'est le cas aujourd'hui dans les cantons et les communes.

C'est justement ces procédures justes et équitables que les initiants veulent supprimer, malgré le fait – ou justement à cause du fait – qu'elles fonctionnent bien. Les esprits se sont calmés autour de la question des naturalisations, après des années de conflits. Divers cantons et communes se sont prononcés ces dernières années sur de nouvelles procé-

dures de naturalisation. Et cela, l'UDC ne le supporte pas, surtout après avoir clairement perdu en votation populaire, comme dans les cantons de Berne et de Zurich. Autrement dit: les initiants sont de mauvais perdants.

L'initiative cherche à faire tourner la roue du temps dans l'autre sens. Son acceptation signifierait la remise en question de toutes les procédures démocratiques en vigueur dans les cantons, même celles qui prévalaient avant 2003, avant que le Tribunal fédéral mette fin aux grossières violations du droit à Emmen. L'initiative relève donc de la « démocratie » plutôt que de la démocratie.

L'Assemblée fédérale et le Conseil fédéral rejettent clairement cette initiative et lui opposent un contre-projet indirect. Celui-ci reconnaît qu'un refus de naturalisation doit être justifié et garantit la voie de droit. Il interdit la discrimination à cause des origines ethniques, du genre ou de la couleur de la peau. Pour l'essentiel, il donne à *statu quo* une base juridique claire. Cependant, au contraire de ce que défendent les Verts, le contre-projet ne considère pas que la question de la naturalisation est un acte administratif susceptible de recours, mais entend la reconnaître comme une décision politique. Les naturalisations par des assemblées communales resteront donc possibles. C'est déjà un pas en direction des initiants.



Louis Schelbert
Conseiller national LU



La Suisse est une démocratie et un Etat de droit. Ces deux éléments sont indissociables, ils marquent notre culture politique. Un non à l'initiative de l'UDC doit nous permettre de la préserver.

Comment le Tribunal fédéral imposa l'émancipation des juifs

Ce n'est qu'en 1879 que le Tribunal fédéral imposa la pleine reconnaissance de l'égalité des droits entre les hommes suisses de confessions juive et chrétienne – tout comme il dut forcer en 1990 le canton d'Appenzell-Rhodes Intérieures à conférer le droit de vote aux femmes. S'il avait incombé au souverain de se prononcer sur cette question, ni les juifs d'Endingen et de Lengnau, ni les femmes appenzelloises n'auraient jamais pu accéder à la citoyenneté pleine et entière. **Rappel d'une page d'histoire à l'occasion de la votation fédérale du 1^{er} juin sur l'initiative de l'UDC «pour des naturalisations démocratiques».**

Au moment de la fondation de la Confédération en 1848, près de la moitié des juifs suisses vivaient en Argovie. Ni la République Helvétique (1798-1803), ni la période de la Régénération (1830-1848) ne leur reconnurent des droits égaux aux citoyens chrétiens. Ils trouvèrent néanmoins des alliés engagés dans l'aile gauche du parti libéral argovien. C'est au nom de leur canton que ceux-ci plaideront pour les droits des juifs lors la Diète fédérale chargée d'établir la Constitution au printemps 1848. A l'exception de Vaud, Neuchâtel et Genève, cette proposition ne trouva pas de soutien. Obligés de lutter pour obtenir l'égalité entre les deux confessions chrétiennes dans plusieurs cantons catholiques conservateurs, les libéraux craignaient pour la plupart qu'une Constitution introduisant conjointement l'émancipation des juifs serait rejetée par le peuple.

«UNE PATRIE DE CHRÉTIENS»

Sous la pression de plusieurs cantons libéraux, mais également en réponse à l'incompréhension des voisins étrangers qui s'étonnaient qu'un Etat libéral considéré en Europe comme un modèle puisse discriminer les juifs, le parlement fédéral décida le 24 septembre 1856 d'accorder aux juifs de toute la Suisse le droit de pratiquer le commerce et d'exercer les droits politiques dans leur canton d'origine ou d'établissement. En Argovie, où les juifs étaient depuis 1852 astreints au service militaire, un problème se posa d'emblée avec les communautés juives de Lengnau et d'Endingen, deux villages à majorité chrétienne, où on ne leur reconnut pas le droit de citoyenneté du lieu. Il faut savoir qu'à l'époque, ce droit était au fondement de toute participation politique.

Le 15 mai 1862, suite à une proposition du gouvernement libéral du canton, le Grand Conseil argovien décida à une forte majorité de créer deux communes



Dessin de Henning Kohberg, paru dans le *Bulletin Vert* 8.

israélites indépendantes et d'assurer leur viabilité en attribuant à chacune un territoire propre. Cette décision provoqua un soulèvement populaire, conduit par une société ultramontaine baptisée *Piusverein*, du nom du pape Pie IX. Une requête fut adressée au Grand Conseil, dont l'argument central était le suivant : «Que ce soit d'un point de vue historique, social ou politique, les juifs sont incompatibles avec les Suisses. La Suisse est historiquement une patrie de chrétiens.» (Il suffit de remplacer «juifs» par «musulmans» pour se retrouver en plein dans la réalité actuelle.) Lors de la votation populaire qui suivit en novembre 1862, les quatre cinquièmes de la population argovienne rejetèrent l'émancipation des juifs.

«PAS PAR DÉCRET, SEULEMENT PAR DÉCISION POPULAIRE»

S'opposant à la nouvelle loi issue du scrutin populaire, des membres des com-

munités juives déposèrent une plainte auprès du Conseil fédéral. En juillet 1863, le parlement fédéral décida d'obliger l'Argovie à garantir l'égalité des droits entre juifs et chrétiens; le canton obtempéra pour ce qui est des droits politiques. Par cette démarche, la Confédération s'était elle-même mise sous pression, alors que la Constitution fédérale n'accordait encore aux juifs ni la liberté d'établissement, ni la liberté de culte. Lors de la révision partielle de la Constitution en 1866, le premier de ces objets fut clairement accepté, alors que le second était refusé à une très faible majorité. Ce n'est qu'en 1874, à l'époque du *Kulturkampf*, que les libéraux parvinrent à imposer l'émancipation des juifs au niveau fédéral, dans le cadre de la révision totale de la Constitution.

Ce succès offrit à la Confédération une opportunité pour exiger du canton d'Argovie qu'il donne pleinement suite à sa décision de 1863: la création des communes de Neu-Endingen et de Neu-Lengnau, dans lesquelles les juifs devaient pouvoir bénéficier de tous les droits inscrits désormais dans la Constitution. Les deux communes chrétiennes protestèrent aussitôt contre cette disposition auprès du Tribunal fédéral. Elles objectaient principalement que la citoyenneté ne pouvait être conférée par décret, mais seulement par décision populaire. Et nous voilà ainsi à nouveau ramenés au présent.



Josef Lang
Historien
Conseiller national ZG

A lire, du même auteur : «Aux racines du nationalisme conservateur», *Bulletin Vert* 8, novembre-décembre 2007, pp. 14-15.

Les pleins pouvoirs aux caisses maladie?

«Qualité et efficacité économique dans l'assurance maladie». En voilà une perspective alléchante! Qui ne souhaite pas une amélioration de la qualité de notre système de santé et la maîtrise de ses coûts? **Il y a pourtant un hic**: comment un tel projet a-t-il pu se matérialiser comme par enchantement alors que ces deux problèmes tracassent les chambres fédérales depuis des années?

Nest-il pas troublant qu'il soit justement le contre-projet, façon radicale, à l'initiative de l'UDC «Pour la baisse des primes d'assurance-maladie dans l'assurance de base»? Du côté de l'UDC, c'est simple: elle veut soumettre le catalogue de prestations de l'assurance de base à une cure d'amaigrissement draconienne. On ne peut donc qu'être interpellé par le retrait de son initiative au profit du contre-projet radical qui, manifestement, lui convient tout à fait. Il doit donc bien exister un lien de parenté plus ou moins fort entre les deux propositions.

Le nouvel article constitutionnel soumis au vote le 1^{er} juin comporte trois piliers. Le premier vise un nouveau concept de financement, le financement moniste des établissements hospitaliers, une vieille revendication des radicaux. Aujourd'hui les hôpitaux sont financés selon le modèle dual, c'est-à-dire conjointement par les cantons et les assurances maladie. Le nouvel article constitutionnel prévoit le versement de la part cantonale aux assurances maladie qui disposeront alors du montant global destiné aux hôpitaux. Ces derniers ne seront donc financés que par un seul canal, c'est ce qu'on appelle le modèle moniste. Les caisses maladie pourront disposer librement des deniers publics et appliquer leurs propres critères de remboursement: quels soins, à quels prix et dans quels hôpitaux! Cette mesure donne aux assurances maladie les pleins pouvoirs sur les hôpitaux.

Le deuxième pilier doit promouvoir la concurrence entre les prestataires, donc entre les médecins, afin de les inciter à penser marché et à améliorer leur efficacité économique. Dans cette optique, le nouvel article constitutionnel garantira la liberté de contracter aux caisses maladie. Aujourd'hui, les caisses maladie sont obligées de passer un contrat avec tous les médecins autorisés à exercer et se soumettant régulièrement à des contrôles de qualité dans le cadre de leur formation continue obligatoire. Cette pratique, que l'on nomme «obligation de contracter», garantit aux patients le libre-choix du médecin et le remboursement des factures de soins, à l'exception de la franchise et de la quote-part. A contrario, la liberté de

Quand ce sont les assureurs qui vous soignent, ça fait plutôt mal...



Nicolas Peter

contracter permettra aux assurances maladie de choisir les prestataires avec lesquels elles passent contrat et quels soins de quels médecins elles remboursent. C'est encore une fois un transfert gigantesque de pouvoir, d'autant plus grand qu'il n'est défini nulle part selon quels critères les contrats entre assureurs et prestataires de soins seront conclus.

Enfin, le troisième pilier libère les assurances maladie de certaines prestations de soins obligatoires. Le nouvel article constitutionnel sera formulé comme suit : «L'assurance des soins prévoit des prestations en cas de maladie et de maternité et peut prévoir des prestations en cas d'accident et de besoin en soins réguliers.» Les associations des métiers de la santé interprètent, à raison, cette formulation comme une attaque frontale contre les soins à domicile et les soins de longue durée. La qualité de vie des personnes malades dépend avant tout des soins qu'on leur apporte, qui sont chers et nécessitent beaucoup de personnel.

La modification de la Constitution que l'on nous propose est à mon avis une *américanisation* de notre système de santé. Même si je reconnais qu'il existe des conflits d'intérêts entre les prestataires de soins, les caisses maladie et les organisations de défense des patients, je suis convaincue qu'ils ne peuvent être résolus qu'en commun. Un système de soins de haute qualité requiert diligence et solidarité. Nous devons clairement dire NON à ce transfert de pouvoir illimité et unilatéral ainsi qu'au démantèlement du catalogue des prestations de soins. L'UDC et les radicaux jouent avec le feu en visant la concurrence sans garde-fous et le démantèlement des prestations.



Yvonne Gilli
Conseillère nationale SG

Ne confondons pas conseillers fédéraux et chiens dangereux

Les muselières sont à la mode en Suisse et les partis de la droite extrême veulent surfer sur la vague et en affubler le Conseil fédéral!

Le 1^{er} juin, l'initiative «Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale» tentera de tuer le débat politique en Suisse. Le peuple uranais l'a bien compris et a balayé par 66% de Non une initiative cantonale de même acabit le 24 février dernier. L'initiative, dite aussi «muselière», veut interdire aux conseillers fédéraux de donner l'avis du gouvernement. Ils n'auraient plus le droit de s'exprimer ni de débattre, de même que les fonctionnaires de l'administration fédérale. Des programmes tels qu'Infrarouge sur la TSR ne pourraient plus accueillir de conseillers fédéraux.

Chaque citoyen et citoyenne a le droit de se forger sa propre opinion. Pour cela, ils ont besoin des avis de tous les partis, de ceux des opposants comme de ceux des partisans. L'initiative muselière nie ce droit fondamental et voudrait que les autorités suprêmes de notre pays ne puissent plus s'exprimer. Ainsi, certains groupes politiques, surtout de la droite extrême, pourront faire mentir chiffres, faits ou statistiques sans que jamais le Conseil fédéral ne puisse intervenir pour contrer des assertions infondées ou erronées!

L'initiative muselière veut tuer le dialogue politique sain et constructif. En cas d'acceptation, une porte sera ouverte qui pourrait laisser place à une dérive de politique-spectacle qui ne servira qu'à des groupes extrémistes et minoritaires.

Les éléments les plus à droite du parlement suisse veulent nous faire croire que la souveraineté du peuple est violée lorsque chacun a le droit de s'exprimer. Nous croyons au contraire que la liberté d'exprimer son avis et de le défendre est la base la plus saine de notre pays. Les débats contradictoires permettent de s'exprimer, sans frustration ni propagande.

Le titre même de l'initiative est une injure à la démocratie suisse. Le Conseil fédéral a été directement élu par les représentants du peuple. Il ne fait pas de propagande mais exprime son avis, éclaire les conséquences pratiques d'un changement législatif ainsi que les corrélations avec d'autres dossiers.

La muselière n'est définitivement pas l'apanage d'une démocratie. Le dialogue politique se construit entre tous, partisans et opposants. Faire taire les autorités suisses, c'est faire fi du droit de chacun de s'exprimer.

Marc Antoine Messer
Les Verts FR

Ruth Genner quitte la présidence des Verts suisses

Coprésidente de 2001 à 2003, puis présidente des Verts suisses depuis 2003, Ruth Genner termine aujourd'hui son mandat. Luc Recordon rappelle quelques traits marquants de sa personnalité, ainsi que son parcours politique.

Schaffousoise d'origine établie à Zurich, Ruth s'est d'abord signalée par une formation d'ingénieur EPFZ en alimentation, qui la prédestinait sans aucun doute à s'intéresser à un des thèmes favoris des Verts: la lutte contre la malbouffe et pour des produits de qualité, dans notre agriculture et dans les produits importés, et puis, puisqu'aujourd'hui le thème revient malheureusement à l'ordre du jour, la lutte contre la famine, résultant notamment de la production déraisonnable de beaucoup d'agrocarburants. Après un séjour professionnel au Royaume-Uni, qui a fait d'elle une anglophone accomplie, elle a eu la douleur de perdre son mari alors que leurs deux enfants, les très charmantes Sarah et Maureen étaient encore jeunes. La famille s'était entre temps réinstallée dans une ferme rénovée à un jet de pierre du Lac de Zurich, où Ruth et ses enfants ont accoutumé de se livrer à un de leurs passe-temps favori, la nage, même en eau fraîche; Ruth s'est d'ailleurs fait remarquer de la presse *people* lors de la session de Flims par ses baignades dans un lac de montagne.

Vers la fin des années 80, c'est le début d'une carrière politique brillante. Après une hésitation à rallier les socialistes, Ruth constate que ce sont les Verts qui répondent le mieux à ses aspirations d'un développement équilibré de la société. Au Grand Conseil zurichois, elle est tôt nommée présidente de la Commission des transports et y joue un rôle notable



parlament.ch

dans une évolution des transports publics qui fait aujourd'hui l'admiration de beaucoup en Suisse et au-delà. Elle accède au Conseil national le 27 avril 1998, pour succéder à Verena Diener, élue au Conseil d'Etat de son canton. Active bien sûr d'emblée dans le secteur des transports, elle s'engage fortement dans la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, notamment en faveur des Hautes Ecoles, par exemple à travers le team interpartis *Future*; au sein de la Commission de l'économie et des redevances, elle se bat inlassablement pour faire reconnaître l'impératif environnemental dans les questions économiques, au premier chef desquelles le dossier agricole.

En parallèle, elle accepte en 2001 de coprésider les Verts suisses en compagnie de Patrice Mugny; ce dernier, élu au prin-

temps 2003 au Conseil administratif de la Ville de Genève, quitte dès lors cette charge et le Conseil national, de sorte que Ruth continue courageusement seule à présider les écologistes suisses. Elle y est épaulée par Ueli Leuenberger en qualité de vice-président depuis plusieurs années et ils ont formé une véritable équipe qui gagne.

Le rayonnement de Ruth ne s'arrête pas là. Elle porte loin le discours des Verts, à travers sa coprésidence du groupe Caire+, formé après la Conférence internationale tenue dans cette ville pour diffuser largement – en particulier dans les pays en développement – la nécessité et les moyens de maîtriser la sexualité et la reproduction face aux problèmes de démographie et de sida. Elle participe aussi au Forum social mondial de Mumbai, d'où je garde d'elle et de Gabriela Bader le souvenir de joyeuses dégustations de whisky comme *night cup*!

Mais c'est sans doute dans ses longues balades en montagne que Ruth se réalise le plus, par cette combinaison d'efforts et d'admiration des paysages qu'impliquent les randonnées. Puisse l'avenir qui se dessine pour elle – nous l'espérons tous ardemment – dans l'exécutif de la Ville de Zurich lui laisser non seulement son lumineux sourire, mais aussi l'occasion de délaissier souvent la ville pour les sommets et les pâturages.

Bonne course sac au dos, que ton sac contienne plein de bonnes propositions politiques ou un pique-nique pour la course, chère Ruth!

Luc Recordon
Conseiller aux Etats VD

Pour en savoir plus
www.ruth-genner.ch

25 ans et un quinquennat couronné de succès

Le 28 mai, les Verts suisses fêtent leur 25^e anniversaire. Le mouvement écologiste de la première heure que personne ne prenait au sérieux s'est transformé en un parti fort et bien enraciné dans toute la Suisse. Ces cinq dernières années, les Verts ont enregistré la plus forte progression de leur histoire.

En mai 2003, à l'occasion des 20 ans du parti, la conseillère nationale socialiste genevoise Liliane Maury Pasquier souhaitait aux Verts de ne pas trop grandir, «ou alors, si vous le faites, de ne pas devenir un parti qui fait de la politique pour gagner plus de sièges, plutôt de faire progresser les causes qui vous tiennent à cœur, de garder votre impertinence et votre enthousiasme». Je ne sais pas si on peut dire qu'aujourd'hui les Verts ont «trop grandi», mais le fait est que, ces dernières années, leur progression a été bien plus forte que ce qu'on leur prédisait.

Ce renforcement est illustré notamment par l'augmentation considérable du nombre d'élus Verts. Au moment du 20^e anniversaire, les Verts – y compris les partis observateurs – occupaient 140 sièges dans les parlements cantonaux; aujourd'hui, ce nombre s'élève à environ 200, malgré la cure d'amaigrissement subie par plusieurs parlements. Lors des élections nationales de 2003, les Verts obtenaient 7,4% des suffrages, soit 2,4% de plus qu'en 1999. Leur représentation à la chambre basse passait alors de neuf à treize sièges. Les élections nationales de 2007 confirment cette progression avec 9,6% des suffrages, sept sièges supplémentaires au Conseil national et, pour la première fois, deux conseillers aux Etats. En cinq ans, les Verts suisses ont donc doublé leur représentation parlementaire sous la Coupole fédérale. En mai 2003, seuls quatre Verts siégeaient dans un exécutif cantonal. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de neuf conseillers d'Etat qui défendent la cause verte dans six cantons différents, y compris à Zoug avec l'*Alternative Zug*. Cette augmentation est encore plus sensible dans les exécutifs des villes: en cinq ans, le nombre de villes ayant au moins un Vert dans leur gouvernement est passé de huit à environ vingt.

Si les chiffres sont révélateurs, d'autres événements, un peu moins spectaculaires, témoignent de l'évolution du parti.

LE REGROUPEMENT DES PARTIS VERTS EST ENFIN CONSOMMÉ

Ces dernières années, il a été possible de réunir sous le toit des Verts suisses tous les partis et mouvements alternatifs rose-verts qui s'étaient regroupés, en 1983, sous la dénomination de *Grüne Alternative Schweiz* pour faire contrepoids à la fondation de la *Fédération des partis écologistes de Suisse*. En 2002, le *Grünes Bündnis*

Bern obtenait le statut de membre actif au sein des Verts suisses suivi de *BastA Basel* en 2004 et du *Demokratisches Nidwalden* en 2005. En 2007 c'était au tour de l'*Alternative Zug* de rejoindre les rangs du parti comme observateur. Ce qu'on avait tenté de faire en 1983, c'est-à-dire rassembler sous le même toit tous les mouvements écologistes et rose-vert, est devenu réalité 25 ans plus tard.

SUR L'ENSEMBLE DE LA SUISSE

Si, en 2003, les Verts n'étaient pas présents dans de nombreux cantons, aujourd'hui seul Obwald manque encore à l'appel. En Appenzell, un groupement vert, *Grünes Appenzellerland (GRAL)*, a été fondé en 2005 et siège auprès des Verts suisses avec le statut d'observateur. En juin 2007, les *Grüne Schwyz* et les *Grüne Graubünden* ont vu le jour. Et depuis peu, le 29 avril, le Haut-Valais possède également son groupe de Verts. Après quelques années en tant qu'observateur, le *Grüne Bewegung Uri* a obtenu son statut de membre de plein droit lors de l'Assemblée des délégué-e-s du 26 avril.

Les noms aussi changent! Outre-Sarine, certains partis ont renoncé à des dénominations telles que «mouvement» ou «alliance» pour simplement s'appeler *Les Verts (Grüne Luzern* ou encore *Grüne Uri*). A Nidwald aussi, on tend vers une dénomination plus simple et plus «verte». A Berne, le *Grünes Bündnis* et la *Grüne Freie Liste* se sont regroupés sous le nom de *Grüne Kanton Bern*. Cette tendance renforce le sentiment de cohésion et accroît la visibilité du parti.

LA RELÈVE EST ASSURÉE

Un des faits importants de ces cinq dernières années est sans aucun doute la fondation des Jeunes VertEs en 2004. Comme j'avais pu l'exprimer lors du 20^e anniversaire des Verts en 2003, la question du changement de génération et de la relève était un des grands soucis du parti. Depuis lors, grâce à l'énorme dynamique engendrée par les jeunes Verts, présents aujourd'hui dans quinze cantons et candidats aux élections nationales 2007 avec douze listes et environ 130 Jeunes VertEs, ce problème est pour l'instant résolu!

«VERTS LIBÉRAUX»: UNE CONCURRENCE SÉRIEUSE?

Parler de l'évolution des Verts c'est aussi mentionner l'aspect le moins réjouissant de ce quinquennat, c'est-à-dire la scission des Verts libéraux à Zurich en été 2004. La création d'un parti

«dissident» par l'ancienne présidente du parti national Verena Diener et le conseiller national Martin Bäumle, en réaction à la non réélection de ce dernier à la présidence du parti zurichois, est l'événement le plus regrettable des 25 ans d'histoire des Verts suisses. Entre temps, des partis «Verts libéraux» ont vu le jour dans plusieurs cantons. Au niveau national, ils sont membres du groupe parlementaire PDC et ont annoncé la couleur: ils sont proches des Verts en matière d'environnement mais sur la ligne des partis bourgeois dans les questions sociales, économiques et internationales.

Une question légitime se pose donc aujourd'hui: peuvent-ils représenter une concurrence sérieuse? A mon avis, cela dépendra essentiellement des Verts suisses eux-mêmes et de leur fidélité aux principes qu'ils se sont fixés dans leur programme électoral 2007: *écologiquement cohérents, économiquement durables, socialement engagés, globalement solidaires*. Cela répondrait en tous points au vœu de Liliane Maury Pasquier qui, tout en nous mettant en garde contre trop de «croissance» nous encourageait en ces termes: «Je vous souhaite continuer de manifester votre créativité et votre volonté de changement, dans une vision globale d'une société plus équitable, pour des rapports sociaux équilibrés entre les sexes comme entre les classes et pour un vrai développement durable».



Hubert Zurkinden
Secrétaire général des Verts suisses

La Fédération des partis écologistes de Suisse, aujourd'hui *Les Verts suisses*, est fondée le 28 mai 1983 à Fribourg. Deux semaines plus tard, les partis rose-verts créent leur fédération, la *Grüne Alternative Schweiz (GRAS)*. En 1986, changement de nom, les Verts deviennent le *Parti écologiste suisse*. La GRAS opte pour la dénomination *Die Andere Schweiz (DACH)* en 1991 et atteint seulement 1,5% des suffrages lors des élections nationales (1 siège) contre 6,4% pour les Verts (14 sièges). En 1995 et 1999, avec chaque fois 5% des suffrages (pour 8, respectivement 9 sièges), les Verts sont en net recul. Avec le changement de millénaire, un vent nouveau souffle et le parti progresse rapidement.

Pour en savoir plus

www.verts.ch/f/portrait

rubrique «Histoire»

Une nouvelle présidence

L'Assemblée des délégué-e-s, réunie à Yverdon-les-Bains le 26 avril dernier, a élu **Ueli Leuenberger à la présidence des Verts suisses, ainsi que deux vice-présidentes: Franziska Teuscher et Aline Trede.**

Entretien avec Ueli Leuenberger

Ueli, qu'est-ce qui te motive à assumer la présidence des Verts suisses?

– J'ai l'envie, les idées et l'énergie de poursuivre le travail que les Verts ont fourni jusqu'ici. L'organisation et la cohésion internes doivent être renforcées dans leur ensemble. Le dialogue est le moyen de le réaliser. Notre analyse de l'état du monde et de la Suisse s'est malheureusement avérée exacte. Notre plateforme électorale montre les lignes d'une politique durable. Aujourd'hui plus encore, nous devons démontrer que les solutions proposées par les Verts sont réalisables. Pour cela, nous devons former des majorités et je suis particulièrement motivé à le faire.

Quelles seront tes priorités?

– Le défi principal de notre temps consiste en un engagement cohérent contre les changements climatiques. Nous devons empêcher la construction de nouvelles centrales nucléaires et mettre les bouchées doubles en faveur des énergies renouvelables. Ensuite, il nous faut relier les questions écologiques et sociales. Tant que les personnes défavorisées de notre société auront l'impression de payer la facture des mesures écologiques, elles continueront de rejoindre les rangs de la droite populiste. Il faut affirmer que seules une cohabitation réussie et une forte cohésion sociale rendront les gens heureux, non le consumérisme.

Ma troisième priorité a trait à l'écologie au travail. J'entends par cela, entre autres, la prévention sanitaire sur le plan professionnel, des conditions de travail écologiquement acceptables pour tout le monde, la lutte contre le stress et le *burn-out*.

Les Verts étaient et continuent à être le parti des femmes. Notre électorat est essentiellement féminin. Que vas-tu entreprendre pour que nous restions le parti des femmes?

– Les Verts sont un parti de femmes mais aussi d'hommes, justement, un parti d'êtres humains. Nous promovons et vivons l'égalité. Les femmes sont majoritaires presque partout. Les exécutifs restent cependant problématiques. Il faut que nous renforçons nos efforts dans ce domaine. Un changement dans les statuts cantonaux sur



le modèle genevois pourrait y aider: on y a stipulé que femmes et hommes, lorsqu'il s'agit de répartition de plusieurs sièges, doivent être représenté-e-s de façon égalitaire à tous les niveaux. Il faudrait aussi ancrer une limitation temporelle des mandats dans les statuts, ce qui permet non seulement d'encourager les femmes mais aussi les forces nouvelles.

Au niveau du parti, nous devons créer une structure qui s'occupe des questions d'égalité. Nous devrions également pouvoir offrir des possibilités de formation et de perfectionnement aux femmes et aux hommes. Il faudrait examiner la possibilité de créer une fondation qui poursuive ce but, comme l'ont fait les Verts dans d'autres pays.

Quant aux exécutifs, la plupart du temps il s'agit d'un seul siège. Certes, les femmes

devraient être soutenues dans la conquête de ce siège, car il ne sert à rien de mettre femmes et hommes en concurrence. Mais chaque cas doit être pondéré d'une façon particulière. Dans le canton de Berne, par exemple, il y a eu une entente: Franziska Teuscher se portait candidate au Conseil des Etats pour le *Grünes Bündnis*, tandis que Bernhard Pulver serait candidat, et finalement élu, de la *Grüne Freie Liste* au Conseil d'Etat.

Que voudrais-tu entreprendre afin que les Verts restent attrayants pour les personnes qui se considèrent de gauche comme pour celles qui se disent libérales?

– Soyons clair: à mon avis, il n'y a pas deux ailes chez les Verts. Au plus, on peut parler de nuances. Il y a cependant des personnes, aussi bien à l'intérieur du parti que parmi les médias, qui aiment parler d'«ailes». Ces nuances sont bienvenues dans notre parti. Pour que cela continue d'être possible à l'avenir, il nous faut cultiver la discussion, soigner le dialogue permanent et approfondir les positions. Nous avons besoin de toutes les forces pour réaliser notre programme, et chacun est invité à y participer. Les slogans ne sont pas suffisants, il faut de l'effort et un engagement soutenu pour remettre constamment en question notre ligne et consolider nos positions. Il n'y a pas véritablement de divergences parmi les Verts dans les sujets centraux. L'important est que nous suivions d'une manière cohérente et indépendante le fil *vert* de la durabilité, avec ses trois piliers: écologique, social, économique.

Tu as toujours souligné vouloir travailler en équipe. Qu'est-ce que cela signifie concrètement?

– Par équipe j'entends la présidence, la direction, le secrétariat et, en particulier, aussi le bureau. Ce dernier doit être renforcé et il faut y mener davantage de débats politiques, car il s'agit de l'entité la plus importante, avec l'assemblée des délégué-e-s.

Qu'aimes-tu faire quand ton engagement politique t'en laisse le temps?

– Je lis. Et je voudrais m'accorder plus de temps pour des manifestations culturelles.

Entretien: Hubert Zurkinden et Gabriela Bader

Pour en savoir plus

www.uelileuenberger.ch

Trois questions à Franziska Teuscher...



1. Je ne cacherai pas, et tout le monde le sait, que j'avais imaginé une coprésidence à la tête des Verts suisses. A mon avis, nous aurions ainsi représenté de façon équitable la Suisse alémanique et romande, les femmes et les hommes. Notre programme encourage le partage des fonctions de direction. Je suis de l'avis que la crédibilité politique mérite que l'on mette cela en pratique. Cependant, les temps n'étaient pas (encore) mûrs pour adopter cette solution. J'ai donc proposé la vice-présidence, qui me paraît un bon consensus.

2. La population doit continuer à reconnaître les Verts comme un parti environnemental compétent, comme des «Verts authentiques». La politique verte veut aussi créer un climat de confiance dans les questions sociales: solidarité contre individualisme. L'égalité est au centre de notre politique depuis les débuts. C'est pour cela que les femmes votent majoritairement Vert. Il faut que cela continue à l'avenir. Finalement, je veux élaborer des concepts clairs pour une économie respectueuse des ressources, qui crée des places de travail ayant un avenir au niveau national et global. La politique verte est une politique de réseau.

3. «Ecologiquement cohérent, économiquement durable, socialement engagé, globalement solidaire». Ces valeurs vertes sont une offre adressée à toute personne qui voit le monde d'une certaine façon et veut contribuer à le faire avancer. Quiconque désire représenter ces valeurs en politique est à sa juste place chez les Verts. Bien sûr, les positions sont différentes quant à la mise en œuvre des différents enjeux. J'aimerais renforcer le dynamisme de la discussion chez les Verts. Notre ligne politique ne doit pas venir d'en haut, il faut que tous les intéressés participent à la définir et à la développer.

...et à Aline Trede

1. Je me suis toujours engagée pour que les jeunes aient une voix, y compris chez les Verts. Maintenant j'ai cette chance et l'accepte avec plaisir.

2. La politique environnementale et de paix. Actuellement je milite dans les comités d'initiative pour des véhicules plus respectueux des personnes et pour une protection face à la violence des armes. Je descends volontiers dans la rue et je vais représenter la face extraparlamentaire de la politique verte aussi dans ma nouvelle fonction.

3. Je crois que je suis bien placée pour oser ce grand écart. Une jeune femme qui commence à avoir ses premiers cheveux gris et aux allures de mec, avec un pied libéral et un autre à gauche. J'espère que les Verts considèrent cet écartisme comme une chance et non comme un handicap. Toutes les tendances ont le droit d'être prises au sérieux.

Pour en savoir plus

www.franziskateuscher.ch

www.alinetrede.ch

Le groupe des Verts sur tous les fronts

Retour sur la session de mars des Chambres fédérales

Durant la session de mars, nous avons dû prendre une série de décisions importantes, tant dans le domaine de l'écologie que de la politique sociale. Il y a eu des débats extraordinaires sur la crise des marchés financiers, la question fiscale et sur le conflit chez CFF Cargo. Avec une manifestation impressionnante de Tessinois et Tessinoises devant le Palais fédéral durant les trois heures de débat à l'intérieur. Comme présidente du groupe des Verts, j'avais pu prendre la parole quelques jours auparavant lors du rassemblement devant le siège de la direction générale des CFF des grévistes venus de Bellinzone. Les parlementaires Verts ont adressé une lettre ouverte au Conseil fédéral, propriétaire des CFF, exigeant qu'il préserve les ateliers et les places de travail et mette fin immédiatement au conflit.

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a à son tour refusé, après un chaud débat, l'initiative du Parti radical pour la limitation du droit de recours des associations. La commission des Etats travaille toutefois à une révision de la loi et les initiatives n'excluent pas de retirer leur initiative. Les premiers résultats de ces travaux devraient être connus cet été. La révision devrait porter sur quatre points: un poids plus important accordé au rapport coût-bénéfice pour les mesures de protection de l'environnement, une garantie de maintien demandée avant tout par les grands distributeurs pour la rénovation de centres commerciaux existants, la coordination de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement ainsi qu'un éclaircissement de la relation entre droit (mise en œuvre du droit de l'environnement) et légitimation démocratique des projets.

Entre temps, le Conseil des Etats a débattu différentes propositions, par exemple en faveur de normes plus sévères dans le domaine de la consommation d'énergie et de l'efficacité énergétique et pour une étiquette énergétique des bâtiments, des améliorations qui se trouvent pour la plupart dans le plan d'action pour l'efficacité énergétique adopté par le Conseil fédéral au début de l'année.

La majorité du National ne souhaite pas supprimer sans autre la Lex Koller, qui limite l'acquisition de propriétés par des étrangers. Le mitage continu du terri-



toire, qui s'accompagne d'une importante spéculation foncière, exige des règles strictes en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil fédéral doit élaborer un nouveau texte avec des mesures d'accompagnement efficaces.

Plus d'attraits fiscaux pour la rénovation de bâtiments: malgré la résistance du camp rose-vert – la majorité de notre groupe a voté contre – le Conseil national s'est prononcé pour la suppression de la pratique Dumont, qui prévoit que, durant les cinq premières années après l'achat, les frais de rénovation ne sont pas fiscalement déductibles, pour les bâtiments négligés ou laissés à l'abandon. L'abandon de cette pratique représente une inégalité fiscale entre locataires et propriétaires, mais provoquera probablement une vague de rénovation dans le pays.

Lors de la réforme des chemins de fer 2, la discussion a surtout porté sur la sécurité dans les transports publics. Notre position critique vis-à-vis d'une nouvelle privatisation de la police des transports, de ses compétences et de l'usage des vidéos enregistrées est malheureusement restée minoritaire.

Les thèmes de politique sociale et de santé ont touché des points sensibles. Le National a tout d'abord refusé par deux voix contre une – dont la majorité des Verts – de prolonger la clause du besoin pour les médecins.

Depuis deux ans, le parlement se bat pour trouver de nouvelles sources de financement pour l'Assurance invalidité (AI). Deux ans durant lesquels le déficit est passé de trois à onze milliards. Les deux conseils se sont accordés durant la session de printemps sur la solution suivante: durant sept ans, un taux de TVA plus élevé doit amener plus d'argent dans les caisses de l'AI; celle-ci disposera par ailleurs de son propre fonds et ne grèvera donc plus l'AVS. Si cette solution réussit à s'imposer, l'AI devrait bénéficier de versements supplémentaires au plus tôt en 2010.

Quatre années après l'échec de la 11^e révision de l'AVS en votation, le Conseil national a repris ses discussions sur l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes et la retraite anticipée. Le Parti radical voulait renvoyer la proposition à son expéditeur, le conseiller fédéral Couchepin. Le PDC, qui s'est au départ démené pour trouver une solution de compromis susceptible de rallier une majorité, a en fin de compte contribué à la victoire d'une proposition qui cherche avant tout à économiser. Ainsi, l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, qui amènerait chaque année 800 millions dans les caisses de l'AVS, ne servira nullement à financer des mesures pour une retraite plus flexible. Le Conseil des Etats, qui doit encore discuter de cette proposition injuste et défavorable aux femmes, doit prendre cette problématique au sérieux, car nous gagnerions sûrement à nouveau en cas de référendum. Dans l'intervalle, nous nous engagerons dans la campagne de votation sur l'initiative AVS de l'Union syndicale suisse.

Enfin, quelque chose de réjouissant: le défraiement des parlementaires sera adapté au coût de la vie, ce qui ne profitera pas seulement aux élu-e-s mais aussi au groupe et au secrétariat des Verts.



Therese Frösch
Conseillère nationale BE
Présidente du groupe des Verts
aux Chambres fédérales

Entre le local et l'international

Les interventions des Verts au Grand Conseil valaisan oscillent régulièrement entre le local et l'international. Après être intervenus sur des questions essentielles comme l'Accord général sur le commerce des services (AGCS), la question énergétique et la question fiscale, leurs dernières interventions ont porté sur la concurrence déloyale dans les produits agricoles, le Valais et la coopération internationale, les moutons en Valais et la formation dans le domaine touristique. Les deux derniers postulats portent sur le droit d'éligibilité cantonale pour les étrangers et l'assurance-maternité.

Le postulat «Diminuer la concurrence déloyale dans les produits agricoles», déposé en mai 2007 par Grégoire Raboud et Georges Emery dans le cadre de l'Alliance de gauche (Parti socialiste, Verts, Parti chrétien-social) demande que l'Etat du Valais intervienne auprès de la Confédération pour:

- une intégration des normes sociales et environnementales dans les négociations auprès de l'OMC,
- une taxation écologique et sociale des produits importés (taxe sur le CO₂, ...),
- une valorisation des normes et standards écologiques et sociaux dans la politique agricole suisse,
- un contrôle strict de l'application uniforme et équitable des standards de production des distributeurs suisses,
- une promotion accentuée des produits de saison,
- un soutien accru aux producteurs en fonction du bilan écologique de leur produit.

Des Verts d'autres cantons ont fait des interpellations similaires, à Berne en mars 2004, et dans le canton de Vaud en septembre 2005. En 2007, ils étaient suivis par le Jura en avril, Fribourg et Neuchâtel en juin et Genève en septembre. Au niveau du parlement fédéral, deux démarches ont été faites, par Joseph Zisyadis en juin 2006 et par Anne-Catherine Ménétrety en juin 2007. Cette dynamique a débouché sur la création de la Plateforme pour une agriculture socialement équitable, coprésidée par Anne-Catherine Ménétrety et Noé Graff. La plateforme a organisé une conférence de presse le 4 mars 2008 à Berne et un débat autour de questions fondamentales: la Suisse peut-elle se permettre d'importer des denrées alimentaires produites dans des conditions sociales et environnementales inadmissibles? La production agricole suisse est-elle socialement durable? Quelles mesures doivent être envisagées?

La motion «Le Valais et la coopération internationale», déposée en mars 2007 par Grégoire Raboud et Evelyne Bezat, a été partiellement acceptée en décembre de



la même année. La motion rappelait que «la contribution [valaisanne] à la coopération au développement est légèrement supérieure à 0,01 pour cent du budget de fonctionnement du Valais (canton et communes). La Confédération a atteint depuis 2004 l'objectif qu'elle s'était fixée au Sommet de Rio en 1992, à savoir consacrer 0,4 pour cent de son PIB à la coopération au développement.» Dans ce contexte, la motion demandait à l'Etat du Valais:

- d'élaborer un cadre légal concernant les projets d'aide et de coopération au développement,
- d'augmenter sa contribution à l'aide et à la coopération au développement,
- de collaborer avec la Fédération des ONG valaisannes de coopération (Valais Solidaire).

Le Conseil d'Etat répondait qu'il n'était «favorable ni à l'élaboration d'un cadre légal, ni à l'augmentation de sa contribution à l'aide et à la coopération au développement. Une base légale entraînerait l'engagement de moyens supplémentaires, tant en termes de personnel que financier. Ceci n'est pas raisonnable au moment où la discussion sur le budget 2008 est en cours et, bien que le principe du double frein aux dépenses soit respecté, des économies supplémentaires sont exigées.» Le bouclage des comptes 2007 sur un bénéfice appréciable permet non seulement d'effacer la dette nette par habitant mais d'avoir une fortune nette de 200 francs par habitant. Argumenter qu'augmenter la contribution du canton

à l'aide au développement n'est pas raisonnable relève plus d'une attitude égoïste que de la charité chrétienne! Dans sa réponse, le Conseil d'Etat «accepte la motion uniquement sur la demande de collaboration avec la Fédération des ONG valaisannes de coopération, Valais Solidaire, et rejette les deux demandes d'élaborer une base légale et d'augmenter sa contribution à l'aide à la coopération et au développement.» Un petit pas positif.

Le postulat «Formation dans le domaine touristique», déposé en décembre 2007 par Marylène Volpi Fournier, présidente de la commission Aménagement du territoire, tourisme, environnement, soulève la question cruciale du niveau de formation des professionnels du tourisme. Le postulat rappelle que «la loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées est en vigueur depuis trois ans» et que «le chapitre relatif à la formation a été fortement allégé, notamment sur la durée et le contenu, puisque les examens ne portent actuellement que "sur les connaissances élémentaires sur la tenue d'une exploitation".» Le postulat demande au Conseil d'Etat d'effectuer une étude sur les points suivants:

- état actuel de la qualité de la formation des personnes nouvellement patentées,
- suivi de la formation continue ponctuelle et spécialisée,
- état du controlling et de l'assurance qualité,
- état du degré de formation des personnes ayant obtenu une reconnaissance de formation ou d'expérience professionnelle.

Les Verts valaisans s'engagent pour une formation de qualité, seule génératrice de valeur ajoutée.



Grégoire Raboud
Président des Verts valaisans



De rage et d'amour

Après un mois de grève aux Ateliers CFF de Bellinzone

Les Ateliers sont l'âme de Bellinzone. Six générations de *Bellinzonesi* ont grandi à l'ombre de ces pavillons. Notre mémoire collective est inextinguiblement marquée par cette grande zone industrielle au cœur de la ville, comme l'est aussi notre géographie. Le terrain sur lequel se trouvent les *Officine* a été légué aux CFF. Auparavant, il y avait des prés, des champs cultivés à perte de vue, jusqu'aux berges de la rivière Tessin. Les ateliers s'y implantèrent, mais seulement après que la Ville eut payé un lourd tribut (80 000 francs de l'époque). Ensuite débarquèrent aussi des hommes et des idées.

Au Tessin, le mouvement ouvrier est né avec les chemins de fer et la rencontre d'ouvriers allemands, italiens et tessinois. Autour des ateliers surgirent des bâtiments qui ne nous frappent plus aujourd'hui. La grande maison jaune qui héberge désormais l'École supérieure de soins infirmiers fut construite à la fin du XIX^e siècle pour y aménager une école pour enfants de langue allemande, les enfants des cadres de la *Gothardbahn*. Quelques années plus tard, ces cadres étaient «à nous»; l'école en langue allemande n'étant plus nécessaire, le bâtiment fut racheté par le canton. A l'ouest, vis-à-vis du stade, des rangées de maisons mitoyennes des années 20, construites pour les cadres moyens des Ateliers et des CFF. Au nord, le quartier de la Moderna fut aménagé pour loger les ouvriers. Au sud, l'église de San Giovanni fut transformée en temple pour le culte protestant: la ville changeait son aspect à jamais.

Les Ateliers ont fait basculer la ville un peu plus «à gauche» que les autres centres

tessinois, notamment que Lugano, pôle de la haute finance. C'est peut-être ce qui explique le mois de mars dernier à Bellinzone: toute une population (et le gouvernement tessinois *in corpore*) descendue dans la rue avec les ouvriers. Trois manifestations en trois semaines, avec une participation moyenne de dix-mille personnes à chaque fois. C'est énorme pour un canton de 380 000 habitants.

La grève devint rapidement une lutte ouvrière, la fière revendication d'une identité qui n'intéresse apparemment plus la nouvelle Suisse: l'identité des minorités. A la première manifestation, il y avait plein de drapeaux du syndicat. A la dernière, c'étaient ceux du canton qui étaient majoritaires. Le slogan «*Giù le mani delle Officine*» («Touche pas à nos ateliers») s'est converti en «*Giù le mani dal Ticino*».

CFF Cargo sur la mauvaise voie!

Les Verts suisses ont été consternés par l'annonce de restructuration chez CFF Cargo, à la fois un sacré coup dur pour toutes les collaboratrices et collaborateurs touchés par cette décision et une catastrophe pour le transfert modal des marchandises de la route au rail.

Le plan de restructuration de CFF Cargo menace directement le transfert du transport des marchandises de la route au rail plébiscité par le peuple suisse. Depuis des années, ce projet piétine par manque de volonté politique et aujourd'hui un management d'entreprise peu visionnaire lui met encore du plomb dans l'aile: pour faire face aux mauvais résultats de l'entreprise, CFF Cargo décide une suppression

massive de postes de travail et souhaite une privatisation partielle. Dans ce domaine, les politiques, et plus particulièrement la Confédération en tant que propriétaire des CFF, doivent prendre les bonnes décisions. Au lieu d'économiser dans le domaine des chemins de fer, il faut enfin garantir aux CFF et à CFF Cargo un financement qui leur permet d'accomplir leur mission. La suppression d'emplois et la privatisation partielle ne sont en aucun cas des mesures adaptées aux défis actuels, bien au contraire. Les coupes prévues dans les subventions pour le trafic par wagons complets et pour les tracés doivent être annulées. Investir dans le transfert des marchandises n'est pas seulement bon pour le climat. Cela permet aussi de maintenir des emplois et de développer ce secteur.

Les gens manifestaient pour un canton qui a déjà perdu des milliers de places de travail dans les régies fédérales. Pour un canton dont le territoire a été sacrifié sur l'autel des grands axes de transport – *Alp-transit* ne sera pas le dernier. Pour un canton écartelé entre la puissance économique de la Lombardie et l'indifférence des accords bilatéraux. Un canton dont les exigences sont de plus en plus ridiculisées sous prétexte de victimisation latine.

Ce que j'ai vu dans les rues de ma ville devrait faire réfléchir les politiciens «suisses». Les Tessinois ont toujours été fiers d'être Suisses, mais l'indignation qui émerge fait presque peur. Si la politique fédérale ne se penche pas à nouveau sur la cohésion nationale, il faudra s'attendre à tout. C'est ce que démontre ce mois de turbulences.

Heureusement, après avoir longuement joué aux abonnés absents, la politique est de retour. Moritz Leuenberger a compris qu'il était aussi concerné: les CFF ont été obligés de retirer leur plan bâclé. La table ronde n'est qu'un faible espoir: plus personne n'a confiance en les CFF. S'il s'agit



Gabrielle Croci

d'une simple manœuvre tactique permettant de gagner du temps, MM. Mayer et consorts risquent bien d'apprendre une autre leçon. La guerre n'est pas finie, mais la grève de Bellinzone donne une force nouvelle au mouvement ouvrier. Et c'est une première défaite pour cette vision économique profondément anti-humaine qui s'est saisie de notre pays.

Les ouvriers ont géré l'usine de façon autonome. La grande halle des ateliers a été la *piazza* du canton un mois durant. Les gens s'y rendaient pour discuter, boire un verre, manger une bouchée et partager un instant. On croyait que les gens ne se rencontrent plus que dans les centres commerciaux, ou que l'on ne sort plus de chez soi que pour aller acheter un nouveau téléphone portable. La grève de Bellinzone nous a rappelé combien les autres sont importants. Elle nous a motivé à faire notre devoir, à sortir dans la rue, ouvrir les yeux, exprimer notre avis. Elle nous a appris la signifi-

cation profonde du mot *solidarité*. Les sirènes des locomotives, le klaxon de ceux qui passaient devant les usines, les badges rouges portés par les personnes les plus inattendues, les dons des communes, des associations, des citoyens. Il y a un mois seulement, nous n'étions qu'une masse révoltée qui grognait contre la criminalité, les étrangers, qui parlait de peine exemplaire. Aujourd'hui, nous marchons aux côtés des ouvriers. La grève de Bellinzone nous a appris ce que cela veut dire de se sentir un peuple et non pas juste des «gens».



Sergio Savoia
Député au Grand Conseil
Coprésident des Verts tessinois

Elections communales tessinoises: les Verts progressent

Il n'y a pas que la *Lega dei Ticinesi* qui fait la une des quotidiens au sud des Alpes. Les Verts progressent au Tessin aussi!

La «mini vague verte», comme on l'a définie ici, a fait élire une quarantaine de conseillers communaux Verts dans une vingtaine de communes, dont des villes comme Lugano, Locarno, Chiasso et Bellinzona et des bourgs comme Giubiasco et Balerna. Et c'est précisément de Balerna que vient la surprise: le premier élu dans un exécutif sur une liste Verte. Dans le passé, il y avait eu des membres des exécutifs locaux élus, mais toujours sur des listes mixtes ou

«civiques» comme on les appelle au Tessin. Pour la première fois donc, il apparaît que les Tessinoises et les Tessinois ont accordé leur confiance aux Verts pour participer à un gouvernement communal.

Pour les Verts tessinois c'est un véritable exploit: «Les élections communales sont vraiment un terrain très compliqué pour nous», explique Sergio Savoia, coprésident des *Verdi del Ticino*. «Il nous manquait jusqu'à maintenant cet enracinement nécessaire pour emporter les élections au niveau communal.» Les racines ont commencé à pousser, évidemment. Et c'est une belle promesse pour l'avenir: désormais, les Verts ne s'arrêtent plus au Gothard...

Un œil qui rit (beaucoup), un œil qui pleure (un peu)

Les Verts doublent leur représentation dans les parlements communaux du canton de Neuchâtel. Seul petit nuage: ils n'ont pas réussi à entrer dans l'exécutif d'une des trois villes du canton.

Quel formidable dimanche teinté de vert: un soleil éclatant et une température clémente ont fait verdoyer les arbres et les bulletins déposés dans les urnes sont venus renforcer notre couleur dans le canton. Le bilan est positif: les Verts font leur entrée dans tous les conseils pour lesquels ils se sont présentés et progressent dans toutes les communes où ils étaient déjà présents, avec des scores allant de 10 à 25%, plaçant parfois du premier coup tous les candidats présents sur une liste. Ils progressent ainsi de 22 à 45 sièges.

On trouve nouvellement des élu-e-s Verts à Savagnier, Fontaines, Cornaux (1 sur la liste PS), Hauterive, Corcelles-Cormondrèche et Bevaix, des progressions à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets, Villiers et Rochefort et un statu quo à Chézard.

Le seul petit nuage – car il en faut bien un – est que nous n'ayons pas réussi à décrocher un siège à l'exécutif d'une des villes. En particulier à La Chaux-de-Fonds, alors que nos chances y paraissaient importantes. Patrick Erard, actuel président du Grand Conseil, et ses colistiers ont été confrontés à une forte mobilisation au sein du POP et à l'effet de prime au sortant.

Quoi qu'il en soit, notre progression générale démontre que les thèmes chers aux Verts tel que l'environnement, la nature, la justice sociale, une bonne qualité de vie avec des conditions équitables pour chacun et chacune d'ici et ailleurs et une économie au service des êtres humains sont partagés par beaucoup de Neuchâteloises et de Neuchâtelois, à la ville comme à la campagne. L'enthousiasme et l'engagement de nos candidats et candidates ont fait le reste. Les gens, par le verdict des urnes, ont démontré qu'ils sont conscients qu'il est important d'agir localement et qu'ils sont désireux de le faire.

Doris Angst
Blaise Horisberger
Coprésidents des Verts neuchâtelois

Un vent de renouveau à Ferney-Voltaire

23 mars 2008 : premier conseil municipal après les élections à Ferney-Voltaire. Le nouveau maire, François Meylan, a passé la grande écharpe tricolore et se fait ovationner par une salle comble. On remarque derrière lui, sur le mur de la salle du conseil, une vue aérienne de l'aéroport de Genève et des bois de la Bagasse. Tout un symbole pour cette petite ville frontalière, où les combats contre les velléités d'extension de l'aéroport et l'abattage des bois qui longent les pistes auront peut-être été le point de départ de **cette aventure qui amène aujourd'hui au pouvoir pour six ans vingt élus de la liste « Ferney Avenir ».**

Tout a commencé à la suite des élections de 2001, que nous avons perdues. Ce furent alors à Ferney-Voltaire sept ans de gouvernement sans vision, au service des promoteurs immobiliers et du « tout voitures », d'un petit Ferney rétréci à l'intérieur de son territoire exigü, sur la défensive, négligeant les relations avec les voisins genevois.

N'ayant pas été élus, nous avons décidé de monter une association, nommée « Ferney à Venir », pour agir en tant que simples citoyens. Cette période fut souvent frustrante car nous étions cantonnés dans un rôle d'opposition : si nous avons gagné certains combats, tel que celui des bois, nous n'avons souvent pu que constater la poussée anarchique des constructions, l'augmentation de la circulation automobile, l'absence de transports publics, la fermeture du théâtre du Châtelard et celle du château de Voltaire... Mais ces sept ans nous ont permis de renforcer le noyau dur de l'équipe, de tisser tout un réseau sur le terrain, y compris de l'autre côté de la frontière, d'affirmer nos valeurs communes et de travailler les différents dossiers, en matière d'urbanisme, de mobilité, de questions sociales, de santé ou d'enseignement.

Nous avons envie d'être aux commandes pour avoir une prise sur les choses et avons décidé très tôt de retenter notre chance. Dès le début de l'année 2007 nous avons commencé à travailler le projet et à chercher de nouvelles recrues. Nous nous sommes présentés finalement avec une équipe plurielle dont nous sommes fiers, représentant les différentes générations, les quartiers, les communautés, les Français et les Européens, les frontaliers et ceux qui travaillent en France. La plupart d'entre nous sont engagés de longue date dans le monde associatif. Et si nous sommes presque tous novices en politique, cela nous donne une fraîcheur que les électeurs ont apparemment appréciée.

Nous étions connus en tant que « Ferney à Venir », un peu les empêcheurs de tourner en rond. Pour jouer sur les

mots, nous avons décidé de nous présenter sous le nom de « Ferney Avenir ». Nous n'avons pas d'étiquette politique affichée, mais avons vite été qualifiés d'« écologistes-verts » ou de « dangereux utopistes ». Patrice Mugny, en tant que maire de Genève, nous a apporté un soutien bienvenu, saluant l'ambition de François Meylan « de défendre un projet qui ne sacrifie pas l'environnement et les relations sociales au tout à l'économie ».

La campagne fut dense, rude même vers la fin, avec quelques coups bas assez indignes. Nous avons gagné, malgré les pronostics défaitistes, parfois de nos meilleurs amis. Nous avons maintenant six ans pour refaire de Ferney une ville où il fait bon vivre, six ans durant lesquels nous comptons bien travailler en étroite collaboration avec nos voisins genevois.



Christine Franquet

Les Verts de l'Ain

Première adjointe à Ferney-Voltaire

Pour en savoir plus

www.ferney-a-venir.com

www.ferneyavenir.fr

Il est temps de changer de cap et de mettre un terme à la gestion de la commune en faveur des intérêts particuliers. Nous nous engageons à gérer Ferney comme une véritable ville, partie intégrante d'un Pays de Gex qui va continuer à s'urbaniser, avec la forte attractivité de la Genève voisine, à veiller à la cohérence des choix en matière d'urbanisme, de transports, de politique sociale, de développement économique et de protection de l'environnement, à redonner à la ville de Voltaire le lustre qu'elle mérite. Ferney Avenir

Pas de séparation des pouvoirs dans les communes françaises

En France, dans les villes de plus de 3500 habitants, on élit « une liste » et non des individus.

A Ferney, avec ses 8400 habitants, chaque liste devait comporter 29 candidats, présentés dans l'ordre décroissant d'importance, la tête de liste étant habituellement le futur maire et les suivants les adjoints. Il faut respecter strictement la parité et alterner un homme – une femme. Il y a donc 50% de femmes dans tous les conseils municipaux, mais les têtes de liste restent majoritairement des hommes. Il n'y a qu'une seule femme maire dans les 26 communes du Pays de Gex ! Le système de répartition des sièges donne un gros avantage à la liste arrivée en tête : il y avait quatre listes en lice, nous sommes arrivés en tête avec 37% des voix et avons obtenu 20 sièges sur 29, donc une majorité confortable. Lors du premier conseil municipal, les conseillers élisent le maire et les adjoints (sept dans notre cas), qui constitueront l'exécutif. Mais, anomalie démocratique, les membres de l'exécutif sont aussi membres du conseil et y gardent le droit de vote !



L'affaire des bois de la Bagasse

Les bois, d'une soixantaine d'hectares, se situent sur le territoire de Ferney-Voltaire, en bordure des pistes de l'aéroport de Genève-Cointrin.

Forêt historique appartenant au patrimoine voltairien, c'est l'une des rares zones naturelles subsistant sur un territoire communal exigü, constituant un écran indispensable contre les nuisances croissantes du trafic aérien.

Invoquant des raisons fallacieuses de sécurité, le préfet de l'Ain signe une autorisation de coupe. Trois associations ferneyennes se regroupent au sein d'un collectif, qui fait recours contre la décision préfectorale, *Ferney à Venir* prenant en charge les démarches administratives et judiciaires. L'arrêté du préfet est déclaré illégal, malheureusement trop tard pour empêcher en 2004 quatre mille arbres – 12 hectares ! – de tomber. Les procédures devant les tribunaux administratifs s'échelonnent jusqu'en septembre 2007 : l'Etat fait recours sur recours, qu'il perd tous. L'affaire semble donc définitivement close sur le plan judiciaire. Mais entre le 28 et le 29 avril derniers, une vingtaine d'arbres, dont de gros chênes, sont abattus. Malgré les décisions de justice favorables aux associations, l'Etat a décidé de passer outre et de « terminer le chantier ». Le préfet a donné l'autorisation des coupes, suite à une autorisation que le ministre de l'agriculture aurait signée en août 2007. Le maire sortant s'est bien gardé de communiquer l'autorisation préfectorale, avant qu'il ne soit trop tard...

Les grandes centrales chaleur-force, une solution « provisoire » dangereuse

Faut-il s'engager pour 25 ans dans la production d'électricité fossile en ignorant le réchauffement climatique et prolonger ainsi **la logique productiviste qui nous mène droit vers le nucléaire ?** C'est la question qui se pose avec le projet de centrale chaleur-force des Services industriels du canton de Genève (SIG).

Dans le projet de centrale chaleur-force SIG – soit une centrale produisant de la chaleur et de l'électricité – combinée au développement du réseau de chaleur à distance, le volet thermique ne pose pas de gros problèmes. Le passage du mazout au gaz permet de réduire les émissions de CO₂. Ainsi, après avoir amélioré l'isolation des bâtiments et produit un maximum de chaleur par des capteurs solaires, c'est un choix rationnel si les sources renouvelables font défaut. L'option d'une production centralisée de chaleur a l'avantage d'optimiser la production et de permettre l'extension du réseau de chaleur qui valoriserait toute l'année la chaleur de la centrale d'incinération des Cheneviers. Une centrale de chauffe centralisée est donc un bon projet à condition qu'il ne retarde pas le développement de la géothermie de moyenne ou de grande profondeur.

Le volet électrique est beaucoup plus problématique. Les ingénieurs sont unanimes à mettre en avant la noblesse de l'électricité et le principe de l'exergie pour conclure qu'il faut profiter de toute production de chaleur pour produire de l'électricité. Le problème est que les besoins en chaleur ne coïncident pas forcément avec les besoins en électricité, et que l'électricité ainsi produite n'est donc pas nécessairement disponible quand on en a le plus besoin. De plus, cette production a un coût : chaque kWh d'électricité produite en cogénération augmente les émissions de CO₂ par rapport à une simple production de chaleur. Les émissions de CO₂ sont plus que doublées par rapport à une quantité de chaleur équivalente sans production d'électricité (*sources : SIG*). Si l'on prend au sérieux le problème du réchauffement climatique, il faut renoncer à toute production qui engendre des gaz à effet de serre. Le problème se pose dans les mêmes termes que pour le projet de centrale thermique à gaz à Chavalon (VS).

Les alternatives existent : la réduction de la consommation n'est pas une utopie et le potentiel des énergies renouvelables demeure très important. Les Services industriels prévoient que la consommation électrique du canton diminuera de quelques pour-cents grâce aux nombreux programmes d'économies qu'ils ont engagés. Quant à la question de production verte, les énergies éolienne, hydroélectrique, photovoltaïque, etc. sont très loin d'avoir atteint leur plein épanouissement, et pourront largement satisfaire les besoins en électricité.

Tant que les énergies vertes ne sont pas pleinement exploitées et qu'on n'aura pas réalisé le potentiel d'économies, rien ne justifie la production d'électricité fossile. Au contraire, cette solution de facilité menace le développement des sources durables d'électricité à cause des prix encore très bas de l'électricité fossile et du report des investissements dans de grosses centrales à gaz.

Mais le plus grave avec cette solution que les avocats des centrales chaleur-force et thermiques appellent « provisoire » est qu'elle retarde les changements de politique énergétique et de comportement qui s'imposent aujourd'hui. En continuant à répondre à la demande de façon illimitée, on construit un pont en or aux centrales nucléaires qui n'attendent que le jour où l'urgence climatique leur permettra de prendre la place des centrales à gaz. La seule façon de vraiment apprécier la noblesse de l'électricité est de la produire de façon durable et d'en payer le vrai prix.



Damien Jeannerat

Les Verts GE

L'audace comme ferment politique

Le 1^{er} juin, les citoyens de **dix communes de l'agglomération fribourgeoise** voteront sur la constitution d'une audacieuse entité supracommunale.

Plus de six ans après son lancement, le projet fribourgeois de renforcement du centre cantonal sera soumis à l'approbation des urnes. Jusqu'à présent, l'agglomération de Fribourg est la seule de Suisse à avoir choisi d'une façon aussi aboutie une gestion conjointe de son avenir. Les difficultés rencontrées en chemin et les longues années de gestation illustrent le côté novateur et unique du projet. Il s'agit en effet de créer une entité politique – bilingue – planifiant en commun la destinée de dix communes. L'agglomération politique – surnommée l'Agglo – devra notamment lier gestion des transports et urbanisation vers l'intérieur, ceci pour un bassin de population d'environ 75 000 habitants. De ce fait, elle prendra le relais de décennies de planification chaotique où les communes s'étendaient sans tenir compte du développement de leurs voisines, un état de fait critiqué avec force par les Verts fribourgeois. Mais l'Agglo n'aura pas que des compétences de planification, elle renforcera l'attractivité de Fribourg, en instaurant par exemple une vraie politique culturelle commune.

Polymorphe et audacieux, le projet fribourgeois est unique en Suisse par le rôle de premier plan endossé par les communes membres, le canton ayant offert un soutien logistique et financier. Les rares exemples approchant, comme la politique du canton de Berne en matière d'agglomération, diffèrent justement par l'omniprésence et l'omnipotence des communes dans le processus fribourgeois. Celles-ci ont ainsi su piloter un projet en commun, au-dessus des clivages politiques et des guerres de clocher. Les mentalités ont dû évoluer très rapidement depuis le lancement des travaux de constitution en 2002 pour aboutir à un consensus général. Certaines communes ont préféré quitter le navire avant le terme des discussions, d'autres – telles Avry et Matran – ont demandé en cours de route à intégrer le périmètre provisoire. Les autorités communales ont au final accepté de céder une partie importante de leurs prérogatives. En cas d'acceptation des statuts de l'agglomération le 1^{er} juin, les dix communes se déchargeront de six domaines d'activités: l'aménagement du territoire, la planification des transports, la protection de l'environnement ainsi que la promotion touristique, la promotion économique et les activités culturelles.



Fribourg, extrait de la carte topographique de la Suisse, 1875

Canton au développement le plus soutenu de Suisse en 2007, Fribourg est dans une phase de mutation extrêmement rapide. Des communes périphériques, mal desservies par les transports en commun, se couvrent de nouvelles zones villas, dévorant l'ancien territoire rural. La constitution d'une agglomération forte permettra de lutter contre l'étalement urbain, notamment par la densification massive volontaire des dix communes membres et le développement intelligent du réseau des transports en commun. L'agglomération qui n'est pas encore constituée s'est déjà dotée d'un plan directeur. Celui-ci prévoit la création de grands pôles d'urbanisation dans les derniers «espaces libres» des communes ainsi que des projets ambitieux de création de nouvelles haltes ferroviaires, d'extension de lignes de bus ou d'itinéraires cyclables notamment.

La participation populaire est malheureusement limitée. L'agglomération fonctionnera avec un organe législatif, le Conseil d'agglomération, constitué de délégués des communes en fonction de leur population, et un exécutif de douze membres, le Comité. La majorité des membres du Conseil d'agglomération sera constituée de conseillers communaux – dans le canton de Fribourg membres de l'exécutif de la commune. Pour le Comité, chaque commune aura droit à un siège et la Ville de Fribourg bénéficiera de deux sièges supplémentaires. Il est à regretter que les membres du Comité ne puissent être élus

directement par le peuple comme le prévoyait la loi fribourgeoise sur les agglomérations. Le Conseil d'agglomération élira en effet les douze membres du Comité parmi ses membres. Il est donc envisageable que les syndicats ou vice-syndics des communes trustent un maximum de sièges, paralysant par manque de disponibilité une structure très lourde à piloter.

Cependant, exemple sans comparaison en Suisse, la future agglomération fribourgeoise prouve qu'avec de la bonne volonté et de l'audace, les autorités locales peuvent travailler en commun et avec pragmatisme. Les Verts fribourgeois soutiennent et saluent ce projet d'avenir.



Marc Antoine Messer
Vice-président des Verts fribourgeois

L'agglomération fribourgeoise est formée de Fribourg (36 900 habitants), Avry (1600), Belfaux (2300), Corminboeuf (2100), Düdingen (Guin) (7200), Givisiez (3000), Granges-Paccot (2300), Marly (7600), Matran (1400), Villars-sur-Glâne (10 500). Population: estimation fin 2007

Pour en savoir plus

www.agglo-fr.ch

Une Verte à la municipalité de Morges



Le 16 mars dernier, **Sylvie Morel-Podio** était élue, permettant pour la première fois aux Verts d'accéder à l'exécutif de la ville.

Le ton est monté de deux crans lors du second tour. Sentant les troupes vertes plus galvanisées que jamais, le candidat radical et son équipe de campagne ont multiplié les attaques aux accents sexistes contre Sylvie Morel-Podio. Les échanges enflammés de courriers de lecteurs ont mis les deux candidats sous les projecteurs, si bien que plus personne n'ignorait qu'une élection serrée était en train de se jouer. Grâce au généreux soutien de plusieurs autres sections vaudoises et à une mobilisation sans précédent, rythmée par différents événements le samedi au marché (cortège à vélo, défilé d'hommes appelant à voter pour une femme, etc.), le deuxième tour a tourné à l'avantage de notre candidate.

Sylvie Morel-Podio reprendra le dicastère des affaires sociales et de la petite enfance. Elle sera également associée à différents projets en rapport direct avec l'environnement, notamment concernant la mobilité. Elle saura à n'en pas douter amener la sensibilité verte au sein de l'exécutif et son arrivée permet à la municipalité de compter pour la première fois deux femmes en son sein.

Cette campagne nous a bel et bien rappelé – si besoin était – que le machisme ambiant n'appartient pas (encore?) au passé et que le chemin des idées vertes est toujours semé d'embûches. Mais grâce à la détermination de notre candidate et de tous les militants, les Verts morgiens ont désormais un atout de plus pour engager la ville sur une voie durable. Bravo et bon vent à Sylvie Morel-Podio!

Claudine Dind
Raphaël Mahaim

Hommage à Claire Garin

Notre amie Claire Garin est décédée le 19 mars dernier à Lausanne, où elle résidait.

Un autre endroit lui était cher: Ballaigues, où elle avait eu sa demeure pendant plusieurs années, avec ses fils, et où elle avait vécu dans un cadre agreste, si ce n'est rupestre, entourée d'animaux.

Sociologue de la santé à Genève, d'une grande chaleur dans ses rapports avec les autres, pleine d'humour, très engagée dans la défense de tous les déshérités, elle avait été

longtemps une animatrice de la Ligue des droits de l'homme. Elle était devenue en 1994 députée écologiste au Grand conseil vaudois, sur l'insistance de Michel Gardon et y a siégé jusqu'en 2002; aussi tenace que modeste, elle y a notamment défendu avec énergie de nombreux dossiers à la Commission des grâces.

Ayant illustré avec élégance l'écologie humaine autant qu'environnementale, elle nous laisse l'image rare de l'art de faire de la politique avec la tête et avec le cœur.

Luc Recordon



« Les Verts fribourgeois vous souhaitent une bonne Saint-Valentin et vous remercient d'utiliser les transports publics »

C'est avec ces mots et deux petits cœurs en chocolat que les voyageurs furent accueillis à la gare de Fribourg le 14 février entre 6h30 et 8h du matin.

Des visages parfois mal réveillés se déridaient, esquissaient un sourire et regardaient avec intérêt le dessin humoristique du dessinateur belge Kanar. L'idée de fêter la Saint-Valentin avec un parfum écologique nous a été soufflée par Raphaël Thiémar, notre candidat suisse de Belgique au Conseil national. Les Belges vont plus loin puisqu'ils impriment au dos de leur carte un message à envoyer à leurs politiciens, bourgmestre, à George Bush ou encore à l'élu-e de leur cœur. Le texte des messages varie bien sûr selon le destinataire.

Pour leur première édition, les Fribourgeois ont simplement repris une des illustrations de Kanar, mise à leur disposition gratuitement, y ont rajouté un texte de remerciement et collé deux cœurs en chocolat. Les Verts remplissent en général le rôle de conseiller ou de garde-fou en matière écologique, mais nous ne remercions pas assez souvent les citoyens qui appliquent les règles de l'écologie et contribuent de façon active à un meilleur climat. Voilà donc chose faite!

L'année prochaine, les Verts fribourgeois envisagent de créer leur propre carte. Avis aux autres Verts romands qui voudraient s'associer à notre projet. Avis également aux Verts qui aiment les petits cœurs en chocolat et qui voudraient les utiliser pour une action avant le 14 février 2009: il m'en reste 10 kg à la cave...

Eva Kleisli

Gabriela Bader, témoin privilégié de la croissance des Verts

Gabriela a travaillé **ces dix dernières années au secrétariat des Verts suisses**; elle est dès lors un témoin unique de l'évolution du parti. Engagée alors que l'organisation était encore embryonnaire, elle l'a vu grandir et s'apprête à la quitter alors qu'elle aborde une nouvelle phase, celle d'une réelle professionnalisation.

Née à Baden, en Argovie, au sein d'une famille où la politique a toujours eu une place importante, Gabriela Bader a très jeune réalisé que, dans la vie, il faut s'engager, agir pour la société. A l'image de son père, qui militait au parti radical ou de sa mère, active dans de nombreuses associations.

Au lycée déjà, Gabriela Bader prenait conscience que le mode de vie de notre société n'a pas d'avenir. Ce ne fut pas le fruit d'une réflexion intellectuelle, mais une intuition profonde. Même si sa famille n'était pas particulièrement riche, la voir vivre dans une maison individuelle avec les facilités de la vie moderne provoquait chez Gabriela un certain malaise. C'est peut-être pour cela qu'elle rêvait de vivre sur un alpage au Tessin après ses études. Elle aspirait alors à un véritable changement, une vie plus simple et plus proche de la nature. Elle ne militait pas encore chez les Verts, mais ses idées de nature et de communauté alternative l'en approchaient singulièrement... Si Gabriela n'est jamais partie s'installer sur son alpage, elle n'a pas totalement oublié ses idéaux puisqu'aujourd'hui elle vit avec sa famille près de Berne dans un ensemble communautaire. Des personnes qui ne se connaissent pas mais partagent les mêmes valeurs ont construit ensemble un complexe résidentiel avec poules et jardin potager, bio bien sûr!

Très attirée par la culture russe et passionnée par ses poétesse, Gabriela Bader voulait les lire en version originale. C'est ainsi qu'elle apprit le russe et qu'elle est venue à Berne en étudier la littérature à l'université. En été 1986, elle a eu la chance de séjourner six semaines à Leningrad pour suivre des cours de langue. C'était à l'époque une des rares possibilités de se rendre dans l'Union soviétique de la guerre froide. Tchernobyl avait explosé quelques mois auparavant et la perestroïka commençait doucement à se faire sentir. Un mélange qui a fait de ce séjour une expérience inoubliable.

Ses études de lettres, Gabriela Bader a mis du temps à les finir. Pendant toutes ces années, elle a toujours travaillé, enchaînant des métiers aussi divers que traductrice, assistante à l'Université, aide dans un EMS ou dans un hôpital psychiatrique. Sans



Sandrine Burger

compter une année en Italie et un premier enfant à l'âge de 30 ans. Finalement, elle a déjà 34 ans quand elle obtient sa licence.

Elle travaille ensuite comme traductrice pour des émissions politiques de la télévision suisse alémanique et comme enseignante. Cependant, l'expérience qui a le plus compté à ses yeux est la création d'une crèche en ville de Berne. Aventure collective qui a connu son lot de difficultés, mais qui lui a aussi beaucoup apporté.

Gabriela Bader a été engagée au secrétariat des Verts il y a exactement 10 ans. C'était alors une autre époque, une phase pionnière. Elle a vu le parti grandir de succès électoral en succès électoral et sa propre carrière évoluer en parallèle. Entrée comme secrétaire administrative, elle est devenue un an plus tard, en 1999, secrétaire du groupe parlementaire. Ce poste passionnant lui a permis d'être au plus proche des hautes sphères de la politique suisse et de faire la connaissance de nombreuses personnes et personnalités. Certes, ce poste comporte une bonne part de travail administratif, mais implique aussi la participation à toutes les séances de travail avec le droit de s'y exprimer. Gabriela a ainsi vécu le fameux 12 décembre 2007 quasiment de l'intérieur... un souvenir inoubliable.

En parallèle, Gabriela Bader s'est également occupée du *Greenfo*, le pendant alémanique du *Bulletin Vert* que vous tenez entre les mains et assume depuis quatre ans la responsabilité des dossiers migration, formation et culture des Verts. Sur ces deux derniers sujets, le parti n'avait jamais élaboré de papier de position, et Gabriela a dû abattre un travail considérable mais passionnant pour se mettre à niveau.

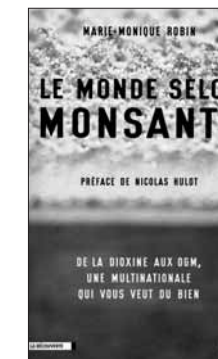
Comme elle aime à le dire, Gabriela s'estime privilégiée car durant dix ans, elle a fait le travail qu'elle aimait. Mais elle a décidé que cela suffisait. Fin juin, elle prendra congé du secrétariat des Verts suisses et du groupe parlementaire. Elle sait qu'il est temps pour elle d'arrêter. Gabriela c'est aussi cela, une femme qui sait s'écouter. Adolescente, cela l'avait poussé à remettre en question le mode de vie occidental. En 2007, elle quittait le Conseil communal de Berne où elle avait été élue en 2004, pour avoir plus de temps pour elle-même et ses trois enfants.

Peut-être Gabriela aura-t-elle du temps pour la marche, le yoga, la lecture et la peinture... à moins qu'un autre challenge ne l'entraîne sur un chemin totalement différent et inattendu!

Sandrine Burger

Monsanto : âmes sensibles s'abstenir

Marie-Monique Robin
Le monde selon Monsanto.
De la dioxine aux OGM, une multinationale qui vous veut du bien
Editions La Découverte/Arte, 2008, 372 p.



Ames sensibles s'abstenir, au risque d'une overdose. Les fictions des films d'horreur ne sont que des contes de Grimm par rapport aux réalités du documentaire de Marie-Monique Robin. Malheureusement, la réalité dépasse la fiction. Ce livre est remarquable en plusieurs points: la diversité sociale (agriculteurs, chercheurs, directeurs d'organismes étatiques, fonctionnaires fédéraux, ministres de l'agriculture...) et géographique (Argentine, Brésil, Paraguay, Mexique, Etats-Unis, Canada, Inde...), des témoignages, la richesse des sources, la pertinence des analyses et la vision globale d'un problème complexe. Au travers d'une multinationale, Monsanto dans ce cas, Marie-Monique Robin soulève une vision du monde et donc un questionnement des problèmes de notre temps. Au niveau *politique*, les questions abordées touchent le clientélisme, la corruption, le trafic d'influence, la liberté de la recherche, les conflits d'intérêts (les «chaises musicales»), les législations nationales, leur élaboration et leur application, en résumé l'opposé d'une bonne gouvernance. Au niveau *économique*, Marie-Monique Robin dénonce le libéralisme, la spéculation, la concentration monopolistique des entreprises multinationales, le profit des actionnaires, la faible rétribution des travailleurs, l'appropriation du vivant par la propriété intellectuelle. Au niveau *social*, les conséquences comprennent la diminution des exploitations et des emplois, l'exode rural, la dépendance des agriculteurs et éleveurs, les atteintes à la santé, le «mobbing» et le licenciement des chercheurs consciencieux, les menaces sur les organisations citoyennes, le suicide des pauvres producteurs, si ce n'est les meurtres par procuration. Au niveau *environnemental*, les effets négatifs sont multiples entraînant l'appauvrissement de la biodiversité, la pollution du milieu (air, eau, sol), l'intoxication des organismes et de l'Homme, la résistance aux herbicides et aux antibiotiques,

la dégradation des sols, la diminution des rendements, notamment liés à l'utilisation des OGM. Au niveau *culturel*, les OGM impliquent la privatisation du vivant par la brevetabilité des semences, la mise en péril de la solidarité professionnelle par la délation, la perte de savoirs et connaissances par abandon des différentes cultures et élevages au profit d'une monoculture et d'un mono-élevage, la perte de valeurs telles que solidarité et justice, respect de la nature, responsabilité sociale.

Marie-Monique Robin retrace d'abord l'histoire d'une des plus grandes multinationales agricoles actuelles, à l'image des produits phares de l'entreprise tels les PCB, les herbicides 2-4-5-T et 2-4-D (les deux composants de l'Agent Orange utilisé dans la guerre du Vietnam), le DDT, l'hormone de croissance bovine (rBSH) et les OGM (soja, colza et coton résistant à l'herbicide Roundup, maïs et coton Bt résistants aux insectes), où la constante est la répétition cynique des scandales, surtout quand l'entreprise se présente au XXI^e siècle comme une «entreprise agricole» dont l'objectif est «d'aider les paysans du monde à produire des aliments plus sains... tout en réduisant l'impact sur l'environnement». Au regard des occurrences sur la toile Internet, Marie-Monique Robin en dénombre 343 000 pour l'association «Monsanto et pollution», 165 000 pour «Monsanto et criminel», 129 000 pour «Monsanto et corruption» et 115 000 pour «Monsanto et falsification de données scientifiques». Tout un monde!

Grégoire Raboud

Pour en savoir plus

www.combat-monsanto.org

Offrez un abonnement au Bulletin Vert

page 31



Thurgovie, pays du cidre et des énergies renouvelables

Loin des grands centres urbains, le canton est entré, grâce aux Verts, dans la ligue des champions pour la promotion des énergies renouvelables.

Entre la rive sud du lac de Constance et les Préalpes se trouve la Thurgovie, dont le territoire est traversé par les rivières Thur, Sitter et Murg. Le canton est formé de huit districts et 80 communes. Sur le plan économique, il dépend de Zurich et de St-Gall et de plus en plus aussi de l'Allemagne du sud. Il compte 235 000 habitantes et habitants pour une superficie de 991 km². 62 km de rives sur le lac de Constance et un dénivelé de près de 600 m. Voici pour les chiffres.

Le canton de Thurgovie est aussi connu sous le nom de *Mostindien* – les Indes du cidre – à cause de ses innombrables vergers, des fruitiers hautes et basses tiges qui caractérisent son paysage. Des entreprises innovantes et pointues sur le plan technologique se sont installées dans les petites villes de Frauenfeld, Kreuzlingen, Arbon, Amriswil et Weinfelden. Le canton ne possède cependant pas de centre urbain très marqué et a été jusqu'à présent épargné par les grands flux de circulation. Sa population est plutôt conservatrice, vote en majorité pour l'UDC, qui est représentée par deux conseillers d'Etat. Jusqu'à présent, l'UDC thurgovienne a défendu des positions raisonnables et pris ses distances avec le parti national, mais nous ne savons pas encore ce qui nous attend.

Le parti des Verts de Thurgovie a été fondé en 1983 et est représenté depuis 1984 au Grand Conseil. De 1987 à 1995, nous avions en la personne de Peter Schmid un représentant au Conseil national. Aujourd'hui nous comptons environ 200 membres et de nombreux sympathisant-e-s. Nous sommes bien organisés dans les districts et publions 4 fois l'an notre journal tous ménages *Grüne Post*. Notre groupe parlementaire de 13 membres, sur un total de 130, est extrêmement motivé et ses initiatives connaissent une certaine réussite. 2007 a vu la création des jeunes VertEs qui ont participé avec leur propre liste aux élections nationales. Les Verts thurgoviens se distinguent par leurs positions très modérées et ne se situent pas à la gauche du PS. Cela nous distingue des Verts suisses, mais dans le contexte politique thurgovien, il nous serait impossible de faire de la politique et d'avoir quelque succès.

En 2005, nous avons connu un grand succès lorsque le peuple a refusé la construction de la T14 – une voie rapide à travers la partie orientale du canton –, d'un coût de 800 millions de francs. Ce sujet



continue à nous préoccuper dans la mesure où une nouvelle version du projet est à l'étude. Nous avons également pu empêcher la privatisation de la Banque cantonale.

Cela fait longtemps déjà que nous travaillons à la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. L'année dernière, nous avons fait aboutir l'«initiative de l'or», qui demandait qu'un montant de 60 millions de francs de la part cantonale de l'or de la BNS soit versé à un fonds pour les énergies renouvelables. Nous avons retiré cette initiative car ces exigences ont été en grande partie réalisées. Grâce au dialogue constructif avec les autres partis, il est devenu possible de faire entrer le canton de Thurgovie dans la ligue des champions pour la promotion des énergies renouvelables: chaque année, 7 à 10 millions de francs sont mis à disposition dans ce but.

Un autre sujet de préoccupation des Verts est le mitage du territoire. La Thurgovie possède encore de larges portions de territoire préservées de l'urbanisation. Le distributeur Aldi voulait construire un centre de distribution et déclasser pour cela 40 hectares de bonnes terres agricoles. La commune de Wigoltingen avait approuvé le dézonage. En mars, nous avons organisé une manifestation contre ce gaspillage inconsidéré; environ 400 personnes y ont pris part, un grand succès pour

nous. Aldi a retiré son projet et cherche un autre lieu d'implantation.

Nous sommes prêts à relever le prochain défi: le Conseil d'Etat veut introduire une *flat rate tax* – impôt à taux unique. La proposition est en consultation. Nous nous engageons de toutes nos forces pour une imposition juste sur des bases économiques saines. Il n'est pas possible de soulager encore plus la charge fiscale des plus riches et de poursuivre la délétère concurrence fiscale entre cantons. Nous avons aussi l'intention de déposer une motion pour que le canton fasse usage de son droit d'initiative pour l'introduction d'une taxe sur le kérozène, une autre pour une agriculture sans OGM et la mise au point d'un concept pour la protection des rives du lac de Constance.

Début avril ont eu lieu les élections cantonales, où les Verts ont malheureusement perdu deux sièges et comptent actuellement 11 élu-e-s. Aux élections nationales, nous avons gagné 2,3% de voix supplémentaires pour atteindre 10,2%; là nous en avons perdu 1%. Est-ce la faute des Verts libéraux? Ce parti créé trois mois avant les élections a remporté deux sièges. Il a surtout répondu aux vœux d'hommes sans appartenance partisane qui souhaitaient se profiler à travers cette nouvelle organisation. Nous n'avons pas pu empêcher sa création et les efforts pour intégrer leurs élus à notre groupe ont échoué et ils ont rejoint le groupe PDC. On peut interpréter ce développement comme on veut. De façon optimiste en considérant que les préoccupations écologistes sont plus largement représentées, ou de façon pessimiste en regrettant la dispersion des forces. L'avenir nous dira où et comment les Verts libéraux se positionnent et si leurs belles paroles se traduiront dans les faits.



Isabella Stäheli-Tobler
Présidente des Verts thurgoviens

Pour en savoir plus

www.gruene-tg.ch

POUR S'INFORMER ET S'ENGAGER SUR L'ÉCOLOGIE

Des interviews
de personnalités
engagées

Dans chaque numéro,
un dossier complet
sur un thème crucial

Ne manquez pas
le numéro
de juillet sur
le tourisme local

DÉCOUVREZ LA REVUE DURABLE !

www.larevuedurable.com



Des informations clefs
pour préparer
l'avenir

Des points de vue
des campagnes
des initiatives
des indicateurs
etc.

Des articles
rédigés par des
spécialistes

L'actualité
internationale
de l'écologie

4^e Université d'été des Verts romands

Cartigny (GE) – 27 et 28 septembre 2008

L'agriculture à l'ère de la mondialisation

Depuis la nuit des temps, l'agriculture unit les peuples de la Terre, dans une communauté de destin que les aléas de la mondialisation ont rendue plus visible que jamais. Les Verts genevois vous invitent lors de cette Université d'été (indien) à venir réfléchir et débattre du rôle de l'agriculture à l'ère de la mondialisation, ici et ailleurs. Le programme est en préparation, mais n'hésitez pas d'ores et déjà à vous inscrire pour ces deux jours qui s'annoncent passionnants.

Information à suivre sur
www.verts-ge.ch

PRÉ-INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ 2008 DES VERTS ROMANDS

à retourner avant le 20 août 2008 à Chris Pawellek, secrétariat des Verts genevois, case postale 345, 1211 Genève 4 ou par courriel à ge@verts.ch en mentionnant:

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Tél. mobile _____

Courriel _____

Nombre de personnes _____





Nous sommes des produits médiatiques

Il est temps de revenir sur le couple étrange que forment la personnalité politique et le journaliste ou, plus exactement, le monde politique et le monde médiatique. J'ai déjà eu l'occasion de relever la tentation du premier à se muer en objet au service du deuxième, aux fins de se faire remarquer aux yeux du public. On peut prolonger la réflexion en relevant que celles et ceux qui aspirent et surtout qui accèdent à une fonction publique ne peuvent souvent et, généralement, ne veulent échapper à une médiatisation souvent forte.

Peu semblent cependant conscients du degré auquel ils sont de ce chef instrumentalisés par les entreprises de médias autant que mis en scène par les journalistes. Certes la narration des événements, l'interview et le commentaire éditorial relèvent de prime abord d'une relation dialectique entre deux personnes, entre deux mondes, qui ont vocation à se compléter et à se confronter dans la recherche des bonnes solutions pour la chose publique; cela ne va d'ailleurs pas sans certaines connivences plutôt implicites, ni sans certaines inimitiés personnelles plus ou moins déclarées.

Pourtant, chaque politicienne et politicien devrait avoir pleinement conscience qu'en un certain sens, pour l'entreprise de médias, sa personne compte en bonne partie au titre de produit proposé au lectorat et à l'électorat. La compétition économique est vive dans la presse et dans l'audiovisuel, de sorte que l'on ne saurait s'y intéresser longuement à quelqu'un qui ne retient pas l'attention du public; et, pour cela, il faut peu ou prou surprendre, créer l'événement, voire le « scoop ».

Les journalistes – il faut le reconnaître – ne ménagent souvent pas leur peine pour faire exister, au début et même assez longtemps après, les personnalités peu connues. C'est une



Luc Recordon
Conseiller aux Etats VD

tâche qui peut se révéler de longue haleine que de faire sortir tel ou telle de l'anonymat et d'arriver à ce que son nom éveille au moins un souvenir de déjà vu parmi bon nombre de lecteurs. Alors – que voulez-vous? – il faut que ça rende, un pareil investissement!

Le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de trouver des sujets, répétitifs ou nouveaux, sur lesquels le personnage ainsi créé ait quelque chose d'un peu saillant à déclarer, idéalement qu'on puisse en tirer la une, si ce n'est la manchette ou l'affichette. Foin donc de ces hommes et de ces femmes politiques ennuyeux, sobres, dépourvus du sens de la formule choc, traditionnels dans leurs prises de position comme dans leur apparence. Commercialement, mieux vaut à tout prendre pour les médias un gueulard ou un guignol.

Mais, pour que le personnage s'impose vraiment, il faut en dire du bien, à tout le moins lui accorder du crédit, pendant une longue durée. Vient le moment où on ne sait plus trop quoi raconter de positif qui soit encore original. Ne reste plus qu'à lui trouver un petit scandale ou en tout cas une bonne gaffe à stigmatiser; ce n'est en général pas trop difficile à trouver; qui ne commet aucune bourde? Aussitôt, c'est l'événement, l'intérêt assoupi ressuscite, le tirage remonte.

C'est là, chère compagne et compagnon des pages politiques, qu'il s'agit de ne plus se laisser porter paresseusement par l'aimable courant de gentils journalistes, peut-être trop complaisants jusqu'alors, et de prendre le taureau par les cornes: il faut se mettre à penser sa communication! Rare sont ceux, même parmi les plus expérimentés qui parviennent à empêcher la chute du cours de leur valeur à la bourse des médias, pour faire rebondir leur image. Certains, comme Churchill ou de Gaulle, y sont parvenus; ils sont entrés dans la légende. D'autres ont rapidement passé aux oubliettes. Ce n'est déjà pas mal, en pareil cas, de réussir quelques petits rebonds.

Bulletin Vert
Case postale 345, 1211 Genève 4
bulletinvert@verts.ch
Tél. 022 800 35 62

Editeur Les Verts suisses

Rédaction
Anita Frei, rédactrice responsable
Pierre Lipschutz

Coordination
Gabriela Bader, Berne
Erica Hennequin, Jura
Jean-René Hulmann, Genève
France Manghardt, Vaud
Yolande Peisl, Fribourg
Walter Rosselli, Valais
Sergio Savoia, Tessin
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

Ont collaboré à ce numéro
Doris Angst, Sandrine Burger,
Laurent Cornaglia, Claudine Dind,
Christine Franquet, Therese Frösch,
Yvonne Gilli, Pierre Hauselmann,
Claudia Heberlein, Blaise Horisberger,
Damien Jeannerat, Eva Kleisli,
Josef Lang, Ueli Leuenberger,
Raphaël Mahaim, Marc Antoine
Messer, Benoît Molineaux, Grégoire
Raboud, Luc Recordon, Bénédicte
Savary, Louis Schelbert, Isabella
Stäheli-Tobler, Franziska Teuscher,
Aline Trede, Hubert Zurkinden

Traductions Anita Frei, Yolande Peisl,
Walter Rosselli, Bénédicte Savary

Couverture PL

Prix du numéro CHF 4.50 · 3 €
Abonnements
6 numéros (1 an): CHF 25.–
Abonnement de soutien: CHF 100.–
Gestion des abonnements:
Yolande Peisl

Publicité Helena de Freitas,
bulletinvert@sillage.ch
www.sillage.ch
Tarifs sous www.verts.ch/bulletinvert

Graphisme Pierre Lipschutz
Impression M+H, Genève
imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage 6000 exemplaires

© 2008, Les Verts suisses

Prochaine parution
Septembre-octobre 2008
Délai rédactionnel: 8.8.2008

www.verts.ch/bulletinvert



Les Verts suisses
Waisenhausplatz 21, 3011 Berne
Tél. 031 312 66 60 – Fax 031 312 66 62
verts@verts.ch

www.verts.ch

GE

Les Verts genevois
Rue des Voisins 14
Case postale 345, 1211 Genève 4
Tél. 022 800 38 48 – Fax 022 800 38 49
ge@verts.ch
www.verts-ge.ch

VD

Les Verts vaudois
Place de la Palud 7, 1003 Lausanne
Tél. 021 351 36 30 – Fax 021 351 36 31
verts@verts-vd.ch
www.verts-vd.ch

VS

Les Verts valaisans
Case postale 2315, 1950 Sion 2 Nord
vs@verts.ch
www.verts-vs.ch

FR

Les Verts fribourgeois
Case postale 1586, 1701 Fribourg
Tél. 026 424 76 62 – Fax 026 424 71 96
info@verts-fr.ch
www.verts-fr.ch

NE

Les Verts neuchâtelois
Rue du Centre 4, 2052 Fontainemelon
Tél. 032 852 07 26
ne@verts.ch
www.verts-ne.ch

JU

Les Verts jurassiens
Case postale 35, 2853 Courfaivre
info@verts-jura.ch
www.verts-jura.ch

BE

Les Verts du Jura bernois
Yves Leuzinger, Saucy 17, 2722 Les Reussilles
verts-jb@bluewin.ch

Les Verts-Bienne
Case postale 665, 2501 Bienne
www.gruene-biel.ch

TI

I Verdi del Ticino
Casella postale 1636, 6500 Bellinzona
Tél./Fax 091 971 21 32
coordinamento@verditicino.ch
www.verditicino.ch

Je m'abonne au Bulletin Vert

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

- abonnement 6 numéros (1 an) à 25 francs**
 abonnement de soutien à 100 francs

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 11

J'offre un abonnement à

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

abonnement 6 numéros (1 an): 25 francs

Adresse de facturation:

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 11

Les Verts m'intéressent



- Je souhaite recevoir des informations
 Je désire devenir membre des Verts

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Talon à envoyer au secrétariat d'un parti cantonal (voir la liste ci-contre)

BV 11



Votations du 1^{er} juin 2008

**Pas de naturalisations au café du commerce !
NON à l'initiative sur les naturalisations de l'UDC**

www.non-aux-naturalisations-arbitraires.ch